

République Démocratique du Congo

Cadre d'Accélération de l'Objectif du Millénaire pour le Développement



2

**Assurer l'éducation
primaire pour tous**



**Cadre d'Accélération de l'Objectif 2
du Millénaire pour le Développement**

Assurer l'éducation primaire pour tous

Septembre 2014

Table des matières

Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	6
Liste des encadrés	6
Sigles et acronymes	7
Préface	9
Résumé exécutif	11
Introduction	17
Chapitre 1 : Progrès et difficultés dans la réalisation des OMD prioritaires en RDC	21
Progrès et défis dans la réalisation l'OMD 2	23
Bref aperçu de la situation des autres OMD	25
Chapitre 2 : Interventions stratégiques prioritaires	29
Cadre stratégique des interventions	31
Sélection des interventions prioritaires	32
Chapitre 3 : Analyse des goulots d'étranglement	38
Amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire	41
Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement	43
Renforcement de la gouvernance du secteur	44
Chapitre 4 : Identification des solutions prioritaires d'accélération	49
Amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire	51
Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement	52
Renforcement de la gouvernance du secteur	54
Chapitre 5 : Plan d'action d'accélération	63
Plan d'action pays	65
Plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation	67
Documents consultés	73
Annexe 1 : Note méthodologique	74
Annexe 2 : Équipe de rédaction	76



Liste des tableaux

Tableau 1	Évolution des indicateurs des OMD	23
Tableau 2	Alignement des interventions prioritaires retenues du CAO dans le PIE et DSCR 2	33
Tableau 3	Synthèse sur les interventions retenues	35
Tableau 4	Synthèse des goulots d'étranglements spécifiques retenus	45
Tableau 5	Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2	55
Tableau 6	Plan d'Action du CAO 2	68

Liste des graphiques et cartes

Graphique 1	Taux d'achèvement au primaire en RDC	23
Carte 2	Fréquentation du primaire en RDC : niveau et disparités	24
Carte 3	Proportion d'enfants non scolarisés par province	24
Dessin 4	Illustration d'une école type à moindre coût	52

Liste des encadrés

Encadré 1	Rappel de l'OMD 2	23
Encadré 2	Quelques résultats de l'Enquête EADE-RDC (2012)	25
Encadré 3	Résultat de l'évaluation PASEC (2010) sur les scores moyens pondérés sur 100 selon le test PASEC (RDC)	25
Encadré 4	Résultats de la revue du secteur en 2012	36
Encadré 5	Résultats de la revue du secteur en 2012 sur l'amélioration de l'efficacité dans l'enseignement	37



Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
CAO	Cadre d'accélération des objectifs du millénaire pour le développement
CAT	Cellule d'appui technique
CDF	Franc congolais
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
COGES	Comité de gestion scolaire
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage
COPA	Comité de parents d'élèves
CPPSB	Comité permanent de préparation et de suivi budgétaire du secteur de l'éducation
CTB	Coopération technique belge
DFID	United Kingdom Department for International Development
DSCRIP	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
EDS	Enquête démographique et santé
EPSP	Enseignement primaire, secondaire et professionnel
EPT	Education pour tous
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
EVF	Education à la vie familiale
EADE	Etude sur les enfants et adolescents en dehors de l'école
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/ <i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
GTE	Groupe thématique éducation
HP	Humanités pédagogiques
IDH	Indice de développement humain
INS	Institut national de la statistique
IGE	Inspection Générale de l'Education
IPP	Inspecteur principal provincial
IRC	Comité international de secours/ <i>International Rescue Committee</i>
M-PESA	Argent mobile (M pour « mobile » et pesa signifiant « argent » en langue Kiswahili)
MAS	Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale
MEPSP	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEQ	Opportunités pour un accès équitable à une éducation de base de qualité
PAP	Plan d'actions prioritaires
PAM	Programme alimentaire mondial

PAQUET	Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation
PARSE	Projet d'appui au redressement du secteur de l'éducation
PIB	Produit intérieur brut
PIE	Plan intérimaire de l'éducation
PME	Programme partenariat mondial pour l'éducation
PROVED	Province éducationnelle
PTF	Partenaire technique et financier
RDC	République Démocratique du Congo
SECOPE	Service de contrôle et de la paie des enseignants
SG	Secrétaire général
SMRM	Suivis de la mise en oeuvre de la révolution de la modernité
SOUS-PROVED	Sous-province éducationnelle
SSE	Stratégie du sous-secteur de l'éducation primaire, secondaire et professionnel
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
TENAFEP	Test national de fin d'études primaires
TNA	Taux net d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation
UNICEF	Organisation des nations unis pour l'enfance
USAID	United States Agency for International Development



Le Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement « CAO » en sigle est un outil développé par le PNUD et endossé par le Groupe des Nations Unies pour le Développement dans le cadre du Bilan 2000+10 des OMD afin d'appuyer les pays à accélérer la réalisation des OMD à progrès lents. Cette nouvelle approche répond aux appels lancés par les dirigeants mondiaux lors du Sommet international en faveur d'une intensification des efforts visant à réaliser les OMD d'ici à 2015. Le CAO permet d'effectuer une analyse systématique des goulots d'étranglement qui freinent la mise en œuvre des interventions nécessaires à la réalisation des OMD, d'identifier et de retenir les solutions d'accélération pour lever ces goulots et de créer un plan d'actions coordonnées entre le Gouvernement et ses partenaires pour mettre en œuvre les interventions susceptibles d'accroître les progrès vers la réalisation de l'OMD.

Au rythme actuel de l'évolution des OMD en RDC, seuls les objectifs de l'Éducation et du Genre enregistrent des progrès importants susceptibles de répondre aux critères des résultats attendus à l'horizon 2015.


Les progrès demeurent cependant lents en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, notamment, et l'insécurité alimentaire perdure. Par ailleurs, malgré des résultats probants dans le secteur de l'éducation, on note de fortes variations du rythme des progrès par province et/ou par groupe de populations ciblées.

Ainsi, à moins de deux ans de la date butoir fixée pour la réalisation des OMD, les autorités congolaises ont décidé de matérialiser leur engagement à consolider les progrès obtenus dans le secteur de l'éducation pour mettre en œuvre le Cadre d'Accélération de l'OMD 2 (CAO 2). Outil d'aide à la décision, le Cadre d'Accélération est un processus novateur et participatif basé sur une analyse des stratégies et politiques existantes visant la mise en cohérence et la création de synergies dans les interventions des partenaires. Le CAO aide à mieux comprendre les causes de la stagnation et à s'attaquer ainsi aux disparités et divergences en appliquant des solutions adaptées.

À cet effet, le Gouvernement de la RDC, par l'entremise du Ministère du Plan et du Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de Modernité (SMRM) a entrepris, depuis juillet 2013, un travail de formulation du CAO 2 suivant un processus participatif et itératif d'élaboration et de validation, avec l'appui du PNUD et d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des organisations de la société civile, des centres de recherche et du secteur privé.

À travers le cadre d'actions retenues dans ce document, la RDC a déterminé les facteurs qui entravent ses progrès et proposé des solutions d'accélération. Pour chacune de ces solutions, un ensemble d'interventions est défini et les partenaires les mieux positionnés pour leur mise en œuvre ont été identifiés. Grâce à la forte synergie qui se dégage de ces travaux, la mise en œuvre des solutions identifiées constituera une réponse appropriée et permettra l'insertion dans le système éducatif congolais de plus de 3,5 millions d'enfants actuellement déscolarisés.

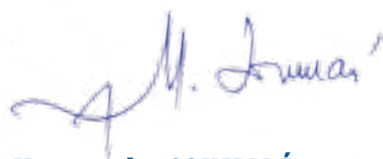
Ainsi, le Gouvernement de la RDC remercie l'ensemble des partenaires au développement qui aident à relever les défis majeurs du secteur de l'éducation et formule le vœu de voir ce processus d'accélération de l'OMD relatif à l'éducation universelle pour tous se matérialiser à travers une meilleure appropriation du document-cadre ainsi qu'une mise en œuvre effective du plan d'action qui est préconisé.



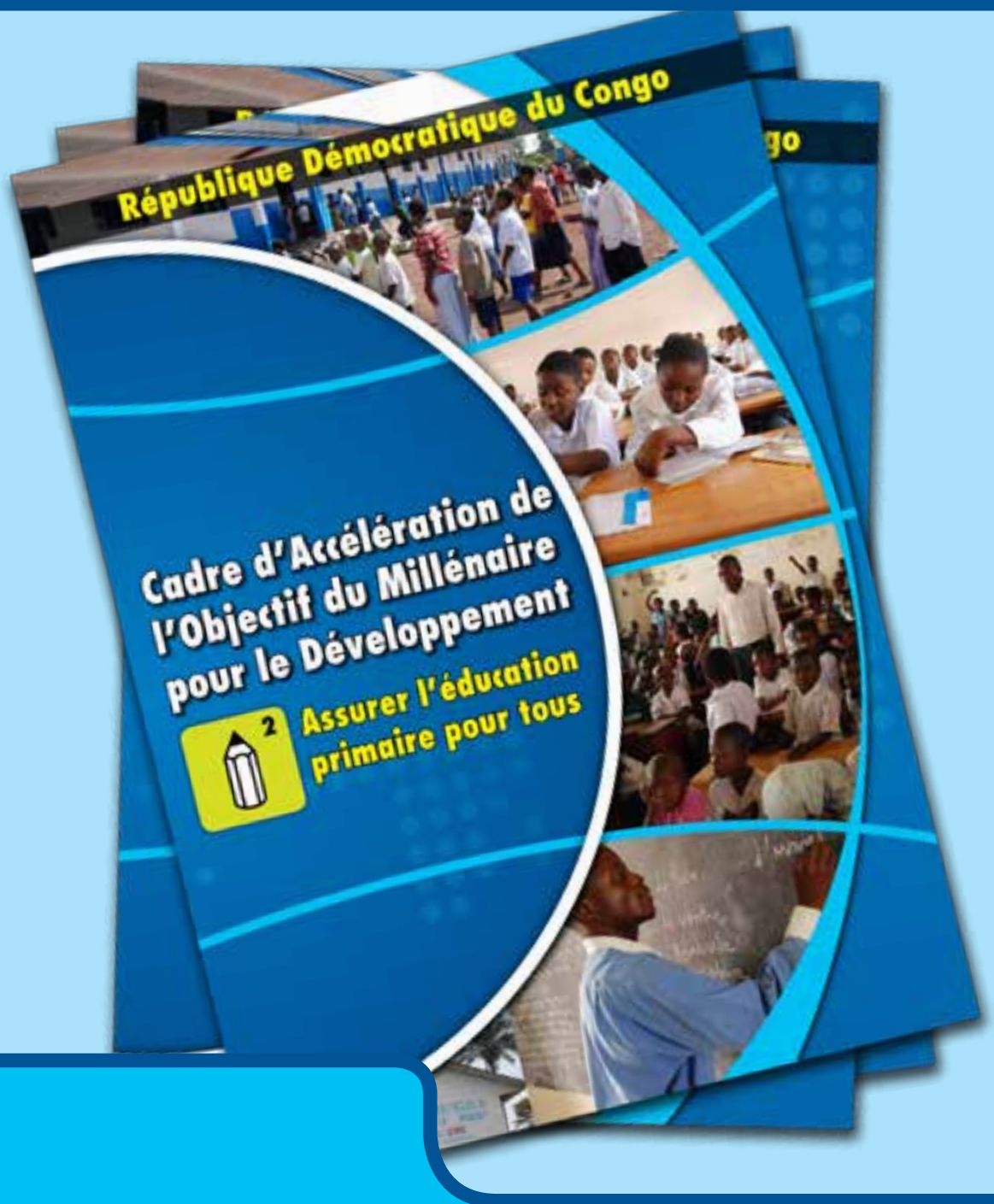
Maker MWANGU FAMBA
Ministre de l'Enseignement
Primaire, Secondaire et
Professionnel



Célestin VUNABANDI KANYAMIHIGO
Ministre du Plan et Suivi de la Mise en
Œuvre de la Révolution de Modernité



Moustapha SOUMARÉ
Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies et
Représentant Résident du PNUD



Résumé exécutif

Contexte de l'initiative du Cadre d'Accélération des OMD¹

Le CAO est un cadre méthodologique offrant aux gouvernements et à leurs partenaires un moyen systématique d'identifier et de hiérarchiser les goulots d'étranglement qui ralentissent la mise en œuvre des stratégies et politiques axées sur les OMD et de formuler des solutions visant à éliminer ces obstacles et ainsi accélérer la réalisation des OMD.

Une cible OMD est considérée comme n'étant pas sur la bonne voie dans un pays lorsque le taux de progression actuel laisse présager qu'elle ne sera pas atteinte. L'accélération accroît le taux de progression de sorte que la cible puisse être atteinte d'ici à 2015. Cette accélération découle de l'élimination des principaux goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre des interventions-clés.

Le CAO est un outil qui aide les gouvernements dans la conception des plans d'action multipartites nationaux visant à l'amélioration du taux de progression des OMD qui ne sont plus sur la bonne voie, au sein du contexte de leurs processus et cycles de planification existants. Une fois que le pays a identifié une cible OMD qui n'est plus sur la bonne voie, le CAO aide le gouvernement à :

- Identifier les interventions stratégiques requises pour réaliser les OMD d'ici à 2015 ;
- Établir un ordre de priorités entre les goulots d'étranglement entravant la mise en œuvre efficace des interventions ;
- Déterminer les solutions envisageables et à fort impact sur les goulots d'étranglement identifiés comme prioritaires ;
- Formuler un plan d'action pour la mise en œuvre et le suivi.

Enjeux pour la RDC et pertinence du choix de l'OMD 2

Au rythme actuel de l'évolution des OMD en RDC, seuls les objectifs de l'éducation et du Genre, où des progrès importants ont été obtenus, présentent un réel potentiel de réalisation en 2015. Les progrès demeurent particulièrement lents, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, et l'insécurité alimentaire perdure. Par ailleurs, malgré des résultats probants dans le secteur de l'éducation, on note de fortes variations du rythme des progrès par province et/ou par groupes de population ciblée.

Ainsi, à moins de trois ans de la date butoir fixée pour la réalisation des OMD, le Gouvernement de la RDC a décidé de matérialiser son engagement à consolider lesdits objectifs en mettant en œuvre le Cadre d'Accélération de l'OMD 2. Outil d'aide à la décision, le Cadre d'Accélération est un processus novateur et participatif basé sur une analyse des stratégies et politiques existantes visant à mettre en cohérence et à créer des synergies dans les interventions des partenaires. Il permet de mieux comprendre les causes et de s'attaquer ainsi à ces variations observées en appliquant des solutions adaptées.

Interventions susceptibles d'accélérer les cibles de l'OMD 2

Il faut préciser que dans le cadre de la méthodologie de l'approche CAO, les interventions ont été regroupées et analysées suivant le critère du degré d'impact susceptible d'inverser les tendances actuelles en vue d'atteindre l'objectif 2 relatif à l'universalisation de l'enseignement de base. En considérant leur alignement aussi bien par rapport au Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR), au Programme d'Action du Gouvernement (PAG) qu'à la Stratégie du sous-Secteur de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel (EPSP), les interventions clés/stratégiques ont été répertoriées, de manière consensuelle, selon les trois domaines ci-après : l'amélioration de l'accès, l'équité et rétention au primaire (Offre et demande éducatives) ; la qualité des apprentissages ; ainsi que la gouvernance du secteur.

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire. Il a été retenu ce qui suit : la prise en charge des frais scolaires par l'État ; la construction, la réhabilitation et l'équipement de classes ; la construction, la réhabilitation des toilettes et l'approvisionnement en eau ; la mécanisation (recrutement) des enseignants ; la dotation des écoles en matériel didactique et la distribution gratuite de fournitures scolaires ; l'alphabétisation et le rattrapage scolaire ; la subvention à la scolarisation des enfants vulnérables et des filles ; et le développement des cantines scolaires.

Sur le plan de l'amélioration de la qualité des apprentissages. Les interventions retenues portent sur l'amélioration du programme scolaire, l'amélioration des temps d'apprentissage ainsi que l'amélioration des méthodes d'apprentissage.

En matière de renforcement de la gouvernance du secteur. Il s'agit principalement de l'amélioration du cadre légal, l'amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle) et l'amélioration de la gouvernance financière.

Analyse des goulots d'étranglement

La priorité accordée au secteur a constitué un important levier pour la mobilisation des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Un mécanisme de financement et de dialogue entre le Gouvernement et les PTF a ainsi été mis en place pour évaluer les progrès accomplis par rapport aux cibles programmatiques de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCR). Cependant, malgré les résultats encourageants enregistrés au niveau du sous-secteur (chapitre 2), on relève certains goulots d'étranglement qui entravent la bonne mise en œuvre des interventions retenues pour accélérer l'atteinte de la cible de l'OMD 2 relatif à l'éducation de base. L'analyse des goulots d'étranglement, objet du quatrième chapitre, est menée suivant quatre aspects (catégories), à savoir : la politique et la planification, le budget et financement, la prestation (offre) de services et l'utilisation (demande) de services.

Sur le plan de l'amélioration de l'accès, trois facteurs ont été identifiés comme éléments qui entravent la mise en œuvre de l'intervention stratégique. Il s'agit de l'insuffisance des ressources humaines et matérielles, voire des institutions financières pour assurer les services surtout dans les milieux ruraux ; la lourdeur dans les procédures de décaissement des fonds et la faible participation et la faible capacité technique des communautés rurales à assumer leurs responsabilités en tant que maître d'ouvrage au niveau local.

À ceux-là s'ajoute le coût de la scolarisation. Il constitue non seulement un facteur déterminant des décisions des ménages d'envoyer, ou pas, les enfants à l'école mais guide également les parents dans les choix discriminatoires opérés entre filles et garçons, lorsqu'il s'agit de les scolariser. L'enquête sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'École (EADE) révèle qu'en 2011 en RDC, malgré l'application de la mesure de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics, les ménages ont dépensé deux fois plus que l'État pour l'éducation de leurs enfants de 3-17 ans.

Concernant l'amélioration de la qualité, les goulots d'étranglement sont classés suivant deux axes : le temps d'apprentissage ainsi que la méthode d'apprentissage. Le temps d'apprentissage au niveau du système est entravé par le non-respect du calendrier scolaire par les acteurs concernés. En effet, sur 10 mois requis pour une année scolaire, il est observé que dans certaines zones, seulement 4 mois de cours ont été donnée aux élèves. Parmi les raisons majeures, il y a lieu de relever : la démotivation des enseignants (maigres salaires), la pratique des extra-muros dans les corps des enseignants ainsi que l'utilisation des enfants aux différents travaux pendant les heures de cours. Pour ce qui est de la méthode d'apprentissage, quatre freins ont été identifiés. On peut citer : la baisse du niveau de formation initiale et continue des enseignants et inspecteurs ; la non-maitrise des langues de l'enseignement et de l'apprentissage ; le manque de missions de suivi d'application des méthodes d'apprentissage ; ainsi que les châtiments corporels lors de l'apprentissage. Ce dernier goulot identifié est l'une des causes de la déperdition scolaire de nombreux enfants.

Sur le plan de la gouvernance du secteur. En vue d'assurer une gestion efficace du secteur, six goulots d'étranglement ont été identifiés. Il s'agit entre autres : du retard dans la formulation et dans la promulgation des textes légaux et réglementaires, d'une part, de la non-application des résolutions prises dans le cadre de promotion scolaire d'autre part ; de l'insuffisance des cadres formés pour l'élaboration des plans d'actions et la non-mise, à jour en temps réel, de la base des données de l'Éducation ; de la non-prise en compte du mécanisme de suivi des décisions prises dans les concertations ; de l'absence de suivi de la qualité du service public ; du manque de politique de renforcement des capacités des gestionnaires de réseaux des écoles conventionnées ainsi que la non-applicabilité du budget programme du secteur.

¹ Millenium Accelerating Framework, MAF

Solutions identifiées

La reconstruction des infrastructures du système éducatif congolais vise les zones ayant souffert ou souffrant de conflits. Des réponses adéquates aux situations d'urgence doivent être intégrées dans la politique nationale d'éducation. Il ressort de l'analyse des solutions identifiées, une séquence de deux ans regroupant les actions dont le principal objectif est d'accélérer la cible retenue de l'OMD 2.

Il s'agit notamment des aspects suivants:

- La prise en charge par l'État des frais scolaires aujourd'hui financés par les ménages afin de permettre un accès gratuit à l'école pour tous les enfants;
- La prise en charge des frais de fonctionnement des écoles primaires;
- Le paiement régulier des frais de fonctionnement des bureaux administratifs ;
- La sensibilisation des parents d'élèves à la gestion des ressources allouées aux écoles ;
- Le suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures liées à la gratuité ;
- La remise en état des écoles détruites par les "forces négatives" ;
- La préparation de programmes de formation, de sensibilisation de réhabilitation d'infrastructures et d'équipement en matériels didactique ;
- Le suivi du financement des lignes de crédits budgétaires et des fonds des partenaires ;
- Le renforcement des capacités des directeurs, des inspecteurs, des enseignants, des parents ;
- L'amélioration des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation ;
- La mise à niveau des compétences professionnelles des enseignants ;
- Le recrutement de personnel compétent clé (formateurs des humanités pédagogiques (HP) maîtres de stage des Écoles Primaires d'Applications (EPA), directeurs d'écoles etc. ;
- Une refonte des curricula favorisant la pratique de l'enseignement (revoir le programme des HP à partir de la 3^{ème} année secondaire, avec un accent particulier sur les pratiques professionnelles/stage) en tenant compte du changement du cycle de primaire ;
- La mise en place d'un dispositif permanent d'évaluation des acquis des élèves (pour un meilleur pilotage de la qualité de l'enseignement).

Plan d'action et de mise en œuvre du CAO 2

Le plan d'action préconisé pour la mise en œuvre du CAO 2 durant la période 2014-2015 s'inscrit dans la continuité du Plan Intérimaire de l'Éducation et vise la réalisation de la cible de l'OMD 2 à l'échéance 2015. Les actions proposées visent non seulement à consolider les acquis mais aussi et surtout à intensifier l'impact de l'intervention à travers des investissements à réaliser permettant d'élargir la couverture spatiale et de cibler les groupes vulnérables.

Pour assurer une meilleure mise en œuvre, l'évaluation des coûts de différentes actions du plan d'accélération nécessite un montant global de USD 23,86 millions pour la période 2014-2015. Les financements prévisibles sont évalués à USD 19,31 millions, soit 81% du coût total. Le gap ou besoin de financement s'élève à USD 4,55 millions, soit environ 19% du coût total présagé.



Bâtiments d'une école réhabilitée par le PNUD au Nord-Kivu. ©John Mwimba/PNUD 2008



École réhabilitée par le PNUD à Goma. ©John Mwimba /PNUD 2008

Introduction

Contexte du pays

La RDC compte plus de 70 millions d'habitants qui sont en majorité jeunes et vivent sur un territoire de 2,345 millions de km². Les moins de 15 ans représentent près de 50% de la population totale tandis que les plus de 60 ans représentent moins de 5%. C'est un pays de grande diversité géographique, culturelle et linguistique qui dispose d'abondantes ressources naturelles, d'importantes ressources en eau, faune et flore naturelles exceptionnelles. Ceci représente un potentiel énorme de création de richesses et de développement.

Paradoxalement, le niveau de pauvreté reste assez élevé avec 63% de la population qui vit avec moins d'un dollar par jour et par personne. Selon le Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) 2013 du PNUD, la RDC est classé parmi les derniers pays au monde. Le document du DSCR-2 indique par ailleurs que « (...) près d'un enfant sur 5, issu de mère sans aucune éducation scolaire, meurt avant l'âge de 5 ans contre 1 enfant sur 10 né de mère ayant le niveau d'instruction secondaire ».

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des poches d'insécurité, notamment dans sa partie orientale avec un impact négatif sur les infrastructures sociales et sur toute une génération de citoyens vulnérables, à savoir les enfants, les femmes et les jeunes. Ces conflits armés ont conduit plus de 1,6 million d'enfants de 6 à 11 ans en dehors de l'école dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema, de la Province Orientale et dans la province de l'Équateur et du Nord-Katanga (Kalemie).

En dépit de ces défis multiples, il y a lieu de mentionner que le Gouvernement s'active pour améliorer la situation socio-économique du pays. La croissance économique s'est maintenue autour de 7,5% durant les trois dernières années 2011-2013, avec un taux de 8,5% estimé en 2013. L'inflation a été maîtrisée et est passée de 15% en 2011 à de 1,1 % en 2013. Sur le plan des finances publiques, le Gouvernement tire l'essentiel de ses ressources budgétaires de la fiscalité. Le taux de pression fiscale a enregistré une augmentation graduelle et a atteint 17,9% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2010 et 22,35% en 2011. Le stock de la dette de la RDC a été ramené de 12,6 milliards USD en 2005 à 2,931 milliards USD en 2010, après sa réduction à la suite de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Contexte du sous-secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel

Le sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) est piloté par deux ministères, à savoir celui de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et celui ayant en charge les Affaires Sociales. Le premier s'occupe généralement de l'éducation formelle tandis que le second est chargé de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation.

L'éducation formelle est organisée à travers les trois niveaux ci-après : maternel, primaire et secondaire. Le niveau maternel ou pré-primaire est organisé en un cycle de trois ans. Il accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans révolus, n'est pas obligatoire et est offert en grande partie par des privés. Le niveau primaire est organisé en un cycle de 6 ans, subdivisé en trois degrés : élémentaire, moyen et terminal. Sont admis en première année primaire, les enfants qui ont atteint l'âge de 6 ans révolus. Enfin, le niveau secondaire comprend deux ans d'enseignement général (ex. cycle d'orientation) suivi, soit de 3 ans de cycle technique professionnel (cycle court), soit de 4 ans de cycle long (sections: Pédagogique, Scientifique, Technique, etc.).

L'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (AENF) pilotées par le Ministère ayant en charge des Affaires Sociales, se décline en principales composantes ci-après :

- L'alphabétisation fonctionnelle des adultes a durée variable (1 à 6 mois) selon les besoins des apprenants ;
- L'alphabétisation scolarisante des jeunes (1 à 3 ans). Elle développe les compétences de base en écriture, lecture, calcul et environnement ;

- Le rattrapage scolaire du niveau primaire. La durée de la formation est de 3 ans sanctionnée par le certificat délivré après la réussite au Test national de fin d'études primaires (TENAFEP). Les enfants qui ont réussi ce test et qui ont l'âge requis sont réinsérés dans le système de l'éducation formelle. Les autres finalistes sont orientés en apprentissage professionnel dans les filières disponibles de leur choix.

Outre cette architecture complexe du système scolaire congolais, son mode de gestion hybride caractérisée par très peu de collaboration et de division de travail pose également des défis constants pour une gestion durable et efficace. Depuis l'époque coloniale, l'enseignement public est assuré d'une part, par l'État (écoles non conventionnées) et d'autre part, par les confessions religieuses (écoles conventionnées) et les privées. Ces dernières sont organisées en 15 «réseaux» et administrent plus de trois quarts des élèves. Bien que leur présence représente un potentiel unique pour une gestion pérenne et efficace du système, la multiplicité des acteurs non étatiques sur le terrain couplée avec leur positionnement stratégique sur le nombre des écoles gérées ainsi que leur degré élevé d'autonomie constituent autant de pesanteurs que l'État doit réguler en permanence en vue d'assurer un service éducatif de qualité pour l'ensemble des enfants congolais.

Globalement, le sous-secteur de l'EPSP est confronté à des défis importants qui sont :

- Les disparités dans la répartition spatiale des écoles au niveau des provinces;
- La non-disponibilité, dans nombreuses écoles, du minimum nécessaire en termes d'équipements, de latrines, d'eau potable et d'électricité. Les locaux de près de 42 % d'écoles primaires et 55 % d'écoles secondaires sont construits avec des matériaux non durables;
- L'anarchie et le non-respect de la carte scolaire pour la création d'écoles par les privés et les confessions religieuses, avec pour conséquences certaines écoles sont dépourvues d'élèves;
- Le fort degré de d'usure des infrastructures et des matériels scolaires endommagées par les conflits armés, des catastrophes naturelles et autres intempéries, affectant sérieusement les conditions d'apprentissage;
- Les risques de spoliation des terrains des écoles par les militaires et les populations des environs pour la construction d'habitations;
- Le vieillissement du personnel enseignant, des encadreurs qualifiés et des inspecteurs ainsi qu'une sous-représentation des femmes enseignantes;
- L'obsolescence et la quasi-inexistence de formation initiale assurée pour la plupart des enseignants ;
- La démotivation des enseignants, surtout en milieu rural, en raison notamment du faible niveau de rémunération;
- La modicité (près de 7%) et la sous-exécution du budget national alloué à ce sous-secteur, comparativement au seuil recommandé de 20%.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a approuvé et lancé le processus d'élaboration du CAO 2 lors de la réunion de haut niveau réunissant les Ministres concernés. Cet engagement vise non seulement à réitérer sa volonté de consolider les progrès enregistrés pour la réalisation de cet OMD mais aussi et surtout de déployer tous les efforts nécessaires ainsi que de mobiliser tous les partenaires au développement pour créer une forte synergie. Par ailleurs, il convient de relever deux considérations majeures qui justifient le choix de cet OMD. Il s'agit premièrement du caractère transversal de l'impact élevé qu'aura l'amélioration de l'éducation de base sur l'ensemble des autres OMD, notamment la réduction de la mortalité maternelle, infantile et l'assainissement. En second lieu, il faut noter que la réalisation des OMD est encore possible dans le secteur de l'éducation, pour peu que la volonté politique se traduise par la prise en compte des goulots d'étranglement ayant entravé l'exécution harmonieuse des interventions.



École primaire de Manzi, Bas-Congo. ©Marc Ngwanza /PNUD
2008

Chapitre **1**

Progrès et difficultés dans la réalisation des OMD prioritaires en RDC

Encadré 1 : Rappel de l'OMD 2

OBJECTIF 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 2 – D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

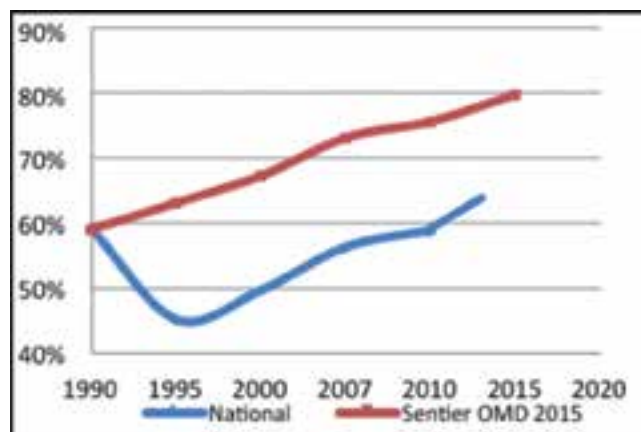
Indicateurs

- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire
- 2.2 Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième
- 2.3 Taux d'alphabétisation d'hommes et de femmes de 15 à 24 ans

Malgré le contexte politique, économique et social difficile que traverse le pays depuis plus de deux décennies à la suite de conflits et de crises multiformes, le système éducatif congolais connaît une expansion à tous les niveaux et enregistre des progrès encourageants dans la marche vers la cible de l'objectif y relatif, à savoir : d'ici à 2015, assurer l'éducation primaire universelle en République Démocratique du Congo.

L'évolution des trois indicateurs permettant d'évaluer les progrès vers l'atteinte de l'objectif de cet OMD est très encourageante. Le taux net de scolarisation dans le primaire a connu une évolution spectaculaire et se situe à 90,5% en 2012, contre 75% en 2010 et 56% en 1990. Il en est de même du taux brut de scolarisation au primaire qui a atteint 98,4% en 2012 contre 83,4% en 2007, du taux brut d'admission en première année primaire qui est passé de 104% en 2006/2007 à 121,7% en 2011/2012 ainsi que du taux net d'admission qui a faiblement évolué à 57,8% contre 41,42% dans la même période. En outre, on peut signaler que le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 56,3% des élèves en 2009/2010 à 58,8% en 2010/2011 et à 64,2% en 2011/2012. Le taux de redoublement, quant à lui, a baissé, passant de 15,90% en 2006/2007 à 12,34% en 2011/2012.

Graphique 1 : Taux d'achèvement au primaire en RDC

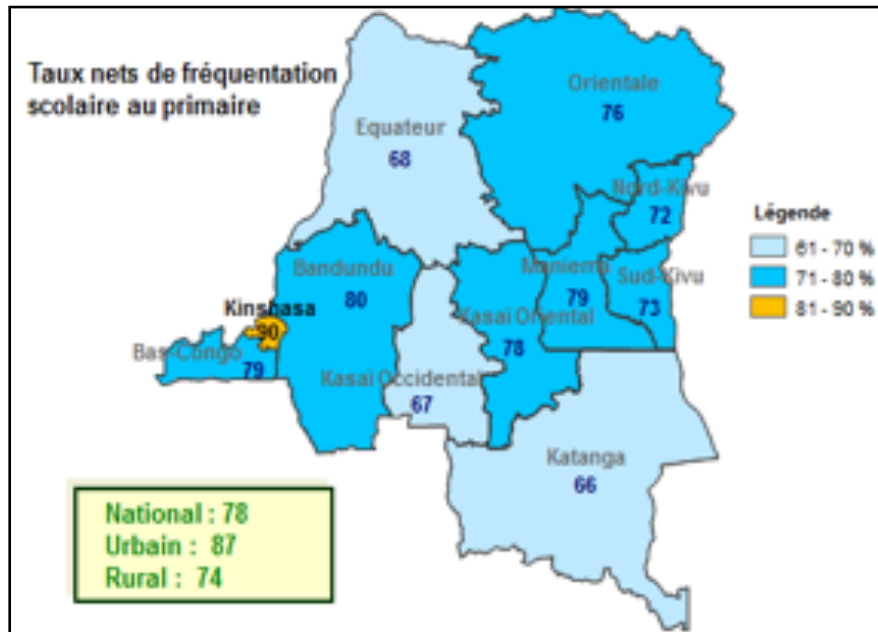


Source : PNUD 2014, Rapport National OMD RDC 2012

Toutefois, il y a lieu d'indiquer que ces résultats cachent des disparités au niveau des provinces de la RDC, comme l'indique le graphique ci-contre. En outre, il convient de relever qu'un nombre important d'enfants, dont les filles et les enfants issus de milieux défavorables, sont encore exclus du système scolaire et ne bénéficient pas d'une éducation de base. À titre illustratif, l'Enquête sur les enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE) en RDC 2012 indique que la proportion d'enfants qui n'ont pas eu l'opportunité d'être inscrits ou qui ont quitté l'école pour plusieurs raisons demeure très élevée et représente 26,8% des enfants d'âge scolaire du primaire (6-11 ans), soit 3,5 millions en 2011/2012. Suivant le sexe, on compte presque autant de filles (50,1%) que de garçons (49,9%) tandis que selon le milieu de résidence, très peu vivent dans le milieu urbain (21,6%) comparativement à la majorité vivant en milieu rural reculé (78,3%), principalement dans des zones de conflit.

À ce niveau élevé de déperdition scolaire, s'ajoutent également deux millions d'enfants de 5 ans qui sont en dehors de l'école et qui devraient être préparés à une entrée à temps et à l'âge légal dans l'enseignement primaire. Cette préparation exigerait des espaces d'éveil, des jardins d'enfants et des classes maternelles ou tout autre système de préscolarisation facile à mettre en place, y compris dans les zones rurales.

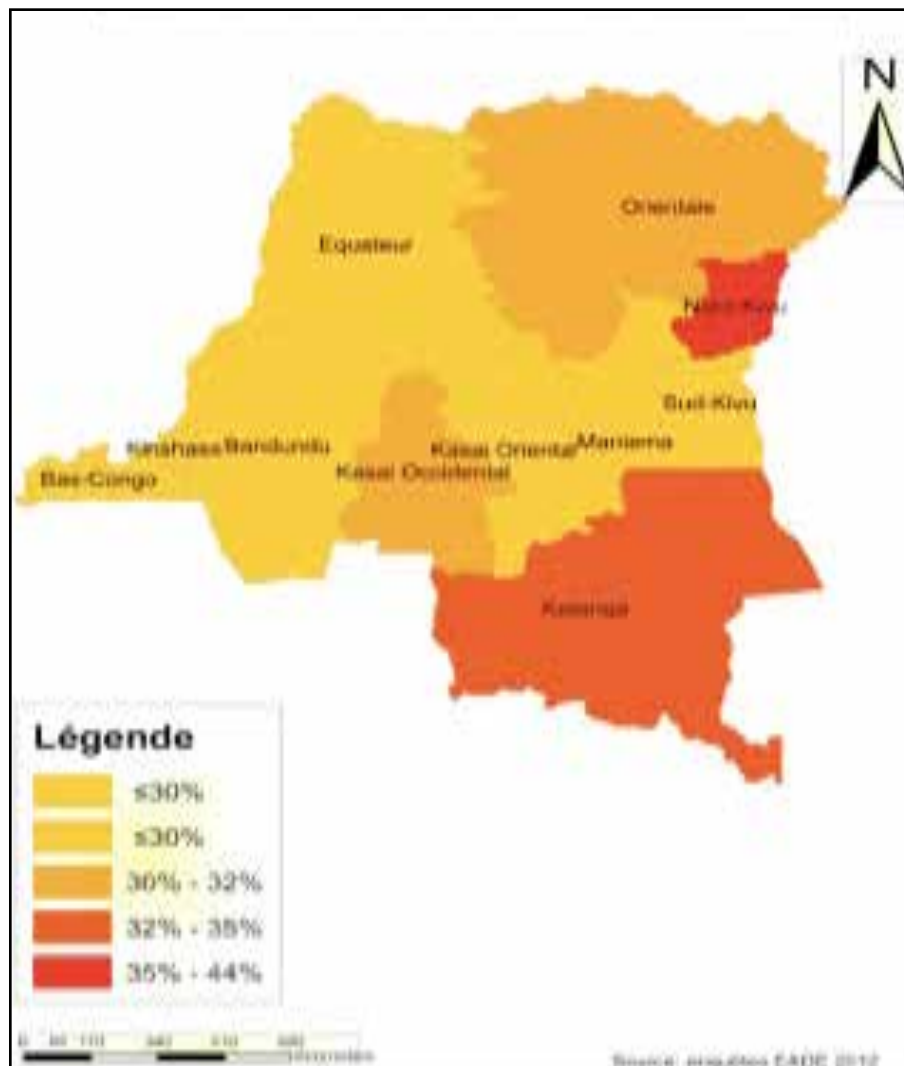
Carte 2 : Fréquentation du primaire en RDC : niveaux et disparités



Source : UNICEF, EPSP. Document de travail 2011/2012

Une comparaison, par province administrative, de la proportion d'enfants en âge scolaire qui restent en dehors de l'école (les non scolarisés et les déscolarisés) montre que les plus fortes proportions de cette catégorie d'enfants se trouvent dans le Nord-Kivu (43,9%), le Katanga (34,8%), le Kasaï Occidental (32,4%), la Province Orientale (32,2%) et le Sud-Kivu (30,3%). La moyenne nationale des enfants en dehors de l'école était de 26,8% en 2012.

Carte 3 : Proportion d'enfants non scolarisés par province



Source : Conçu par les auteurs, sur base de l'Enquête EADE 2012

La même enquête sur les enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE) en RDC 2012 renseigne que 65,3% de ces enfants vivent dans des ménages dirigés par un chef de ménage sans aucun niveau d'instruction et que 60,2% vivent dans des ménages dirigés par des hommes déscolarisés avant la fin du primaire ou qui n'ont jamais été scolarisés.

De même, cette enquête met en lumière que 34,7% des enfants déscolarisés vivent dans des ménages où le chef de famille à un niveau d'instruction primaire et plus.

Encadré 2 : Quelques résultats de l'Enquête EADE-RDC (2012)

- Les enfants en dehors de l'école au niveau primaire sont plus nombreux en milieu rural, dans des familles pauvres dirigées par des chefs de famille sans aucun niveau d'instruction;
- La majorité de ces enfants est constituée de filles;
- Les provinces minières et les provinces où sévit l'insécurité du fait des conflits répétitifs sont les plus touchées par le phénomène de déscolarisation et de non-inscription à l'école;
- Pour les filles, issues de familles sans instruction vivant avec moins de 600 USD par an et se trouvant en milieu rural, la proportion de celles qui sont en dehors de l'école est de 45% contre 37,6% pour les garçons dans la même situation.

Par rapport aux performances scolaires, les résultats de plusieurs évaluations (voir encadré 3) révèlent que le niveau des acquis des élèves reste faible en lecture et en calcul, surtout dans les classes intermédiaires (2^{ème} et 5^{ème} années primaires). Une autre évaluation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEM¹ (PASEC 2010) a indiqué qu'à la fin de la 5^{ème} année primaire, les scores moyens des élèves chutent à 39,2% en lecture et à 45,2% en mathématiques alors qu'ils se situent respectivement à 55,3% en français et 55% en mathématiques à la fin de la 2^{ème} année primaire.

Encadré 3 : Résultat de l'évaluation PASEC (2010) sur les scores moyens pondérés sur 100 selon le test PASEC (RDC)

	Moyenne sur 100	
	2 ^{ème} année primaire	5 ^{ème} année primaire
Français	55,3	39,2
Mathématiques	55,0	45,2

Source : CONFEMEM, Evaluation diagnostique du système éducatif de la RDC, mars 2010

Deux principaux facteurs sont à la base des faibles performances des élèves en lecture et en mathématiques en RDC. Il s'agit de la difficulté de passer de l'apprentissage dans la langue maternelle à un apprentissage en français (cumulativement langue enseignée et d'enseignement); de la faiblesse et de la non-professionnalisation de la formation initiale des enseignants qui est donnée dans les Humanités Pédagogiques.

Par ailleurs, il convient de noter qu'en dépit de l'existence d'une stratégie nationale pour accélérer la réalisation de l'OMD 2, le faible budget alloué au secteur de l'EPSP dont le niveau demeure encore inférieur au seuil requis de 15% constitue un handicap majeur susceptible de saper les efforts et les chances du pays pour la réalisation de l'objectif de l'éducation primaire universelle à l'horizon 2015, voire d'assurer la parité filles/garçons en termes de scolarisation et de maîtrise d'acquis des apprentissages.

Bref aperçu de la situation des autres OMD

Il ressort de l'évaluation globale des OMD que la RDC ne peut atteindre tous les OMD en 2015. Cette situation procède de la conjugaison de plusieurs facteurs d'ordre structurel et conjoncturel notamment : la mauvaise gouvernance, la capacité limitée de financement, les conflits armés, les chocs exogènes mondiaux. Le rapport national de suivi des OMD de 2012 présente l'état des lieux ci-après indiqué des autres OMD :

¹ Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage

Évolution des indicateurs des OMD en RDC

Objectif, cible et indicateur	1990	1995	2001	2005	2007	2010	2011	2012	Cible en 2015
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim									
Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour									
1. Incidence de la pauvreté	80%			71,3%				63,4%	40%
2. Profondeur de la pauvreté				32,2%				26,5%	15%
3. Sévérité de la pauvreté				32,23%				14,5%	10%
4. Part du premier quintile de pauvreté dans les dépenses des ménages				7,8%					12,5%
5. Indice de Gini des dépenses des ménages				0,42				0,45	
Cible 2 Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif									
6. Taux de chômage au sens du BIT des jeunes de 15 à 24 ans en milieu urbain				20,54%				24,6%	10%
Cible 3 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim									
7. Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale*	28%	34,2%	31,1%		31,4%	24%		22,6%	14%
8. Proportion des enfants de moins de 5 ans connaissant un retard de croissance*			38%		47%	43%		42,7%	
9. Proportion des enfants de moins de 5 ans connaissant l'émaciation*			16%		13%	11%		7,9%	
Objectif 2 : Assurer une éducation primaire pour tous									
Cible 4 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires									
10. Taux net de scolarisation dans le primaire	56%	55,9%	51,7%	55%	61%	75%		90,5%	100%
11. Taux brut de scolarisation dans le primaire						90,8%		92,7%	107%
12. Proportion d'écoliers commençant la première année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année	51%	25,3%	24,8%	44,3%	78,9%	56,7%		64,2%	100%
13. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans					69,3%			80,1%	100%
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes									
Cible 5 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard									
14. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0,74	0,79		0,87	0,95	0,86		0,87	1
15. Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire				0,62	0,77	0,60		0,59	1
16. Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur				0,46	0,78	0,48		0,48	1
17. Taux d'alphabétisation des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes				0,66	0,69			0,82	1
18. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole								21,9%	30%
19. Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement					8,4%			9,8%	30%
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans									
Cible 6 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans									
20. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en pour 100.000)*	200	220	213	148	158	158		104	60
21. Taux de mortalité infantile (en pour 100.000)*	92	148	126	98	97	97		58	30
22. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole*	38%	39%	46,4%	62,9%	72%	72%		71,6%	90%
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle									
Cible 7 Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle									
23. Taux de mortalité maternelle (en pour 100.000)		870	1289		549				322
24. Consultation prénatale*		56%	68%		85%			88,4%	100%
25. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié*		68%	61%		74%			80,1%	100%
26. Prévalence contraceptive (femmes en union)*					21	18		20,4%	100%

Évolution des indicateurs des OMD en RDC (suite)

Objectif, cible et indicateur	1990	1995	2001	2005	2007	2010	2011	2012	Cible en 2015
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies									
Cible 8 D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle									
27. Connaissance du mode de transmission par les femmes de 15-49 ans*				9,9%	15,3%	15%		50,7%	100%
28. Taux de prévalence du VIH	5%		3,8%	4,1%	1,8%			1,2%	3,1%
29. Taux d'utilisation des préservatifs parmi les femmes de 15 à 49 ans*				12,7%	16,5%	15%		12,2%	100%
30. Proportion des enfants de moins de 5 ans qui dorment sous des MII*			11,8%		10,9%	38,1%		55,8%	100%
Objectif 7 : Assurer un environnement durable									
Cible 9 Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales									
31. Proportion des zones forestières	54,6%	55%	52%	52%	62%			58,8%	65%
32. Proportion de la population utilisant des combustibles solides				91,4%	95,2%				
Cible 10 Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable									
33. Proportion de la population urbaine et rurale ayant un accès durable à une source d'eau meilleure	45%	42%	45,7%	46%	47,3%	46,5%		50,2%	71%
Cible 11 Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants de taudis									
34. Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement		18%		22,7%	17,6%	14%		42,7%	55%
35. Proportion de la population utilisant des toilettes hygiéniques		18,4%	46%	22,7%	15,3%	13,5%			25%
36. Proportion des ménages se débarrassant des ordures ménagères par des moyens hygiéniques		8,2%	42,2%	40,3%					50%
37. Proportion des ménages propriétaires de leur logement	75%	77,2%	73,9%	75,5%	75,8%	76%		76,1%	81%
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement									
Cible 12 Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoires									
RDC non concerné									
Cible 13 S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés									
38. Proportion de l'APD bilatérale totale consacrée à l'éducation de base								11,21%	
39. Proportion de l'APD bilatérale totale consacrée aux soins de santé primaire								66,15%	
40. Proportion de l'APD bilatérale des donateurs de l'OCDE/C-à-d. qui est déliée						41,34%	34,45%	48,51%	
Cible 14 Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme									
41. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	13,5	1,5	7,1	1,97	1,87%	1,94%	2,02%	13,3	
Cible 14 En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier les NTIC, soient accordés à tous									
42. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant le téléphone portable								27,7%	50%
43. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant l'ordinateur								5,2%	10%
44. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant l'Internet								4,5%	10%
Source ?		MICS1	MICS2	E 1-2-3	EDS	MICS4		E 1-2-3 EDS II	

Légende : Cible en 2015 potentiellement atteignable

Cible en 2015 probablement atteignable

Cible en 2015 vraisemblablement atteignable

* : Données reportées en 2012 proviennent de l'EDS (2013-2014)



École primaire Mabanga reconstruite sur financement PNUD à Goma, Nord-Kivu. ©John Mwimba/PNUD 2007

Chapitre 2

Interventions stratégiques prioritaires

Ce chapitre fait le point sur la mise en œuvre des interventions relatives aux différentes stratégies nationales des cinq dernières années. À travers cette analyse rétrospective, les interventions stratégiques à impact élevé et donc susceptibles de renforcer l'atteinte de la cible 3 de l'ODD 2 y sont répertoriées. Ces interventions ont fait l'objet d'une évaluation sur la base de critères tels que leur ampleur, la rapidité de leur impact, les populations bénéficiaires et la preuve de leur impact. Sur la base de cette évaluation, les interventions essentielles pour accélérer les progrès vers la réalisation de ces Objectifs ont été sélectionnées et priorisées.

Cadre stratégique des interventions

La stratégie de développement du sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, adopté en mars 2010 par le Gouvernement, constitue le cadre de référence des interventions dans ce sous-secteur. Il vise l'atteinte de la scolarité primaire universelle en 10 ans et ses objectifs sont étroitement en phase avec le DSCR de deuxième génération, document de planification nationale pour le développement.

Cette stratégie définit trois grandes orientations stratégiques ainsi que les actions prioritaires à mener pour les atteindre. Les trois axes stratégiques visent à accroître l'accès, l'équité et la rétention des enfants au niveau primaire ; améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement ; et renforcer la gouvernance. Parmi les actions phares de la stratégie, les principaux leviers sont : la gratuité de l'enseignement primaire, le renforcement des investissements éducatifs (infrastructures, équipements etc.) ainsi que le renforcement de la qualité de l'éducation (formation des enseignants, réforme des curricula, etc.).

Pour mettre en œuvre cette stratégie, des actions par axe stratégique ont été identifiées dans le Plan intérimaire de l'éducation (PIE) 2012-2014 adopté et endossé en 2012 par le Gouvernement et les PTF soutenant le secteur de l'Éducation.

Les interventions relatives au premier axe stratégique « Accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention » visent une universalisation progressive de l'éducation de base notamment par la promotion d'un enseignement primaire obligatoire et gratuit. Elles s'articulent autour de la suppression progressive des frais scolaires; l'identification et l'intégration des enfants exclus du système scolaire; l'accroissement des capacités d'accueil ; et l'appui aux communautés locales pour le développement de l'éducation préscolaire en vue de faciliter le passage vers l'enseignement primaire.

Il convient toutefois d'indiquer que la suppression des frais scolaires ainsi que la prise en charge par le Gouvernement des frais de fonctionnement des écoles primaires et des bureaux gestionnaires font partie des actions prioritaires de cet axe stratégique. À ce jour, cette mesure est mise en œuvre depuis 2011 et concerne les cinq premières années du primaire pour l'ensemble du pays, exception faite des villes de Kinshasa et de Lubumbashi.

S'agissant du deuxième axe stratégique « Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement », les lignes d'intervention consistent, entre autres, à améliorer l'efficacité interne; réviser et mettre en œuvre une stratégie de revalorisation de la fonction enseignante; développer une politique nationale de production et de distribution de supports pédagogiques ; ainsi qu'actualiser les programmes d'études et en assurer une meilleure appropriation par le personnel enseignant.

Enfin, le troisième et dernier axe stratégique « renforcer la gouvernance du secteur » revêt un caractère transversal et est considéré comme une condition nécessaire pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles et la gestion du système. Ces interventions s'orientent vers l'accompagnement des réformes organisationnelles et institutionnelles dans le contexte de la décentralisation et le renforcement des capacités de planification et de gestion du système.



Sélection des interventions prioritaires

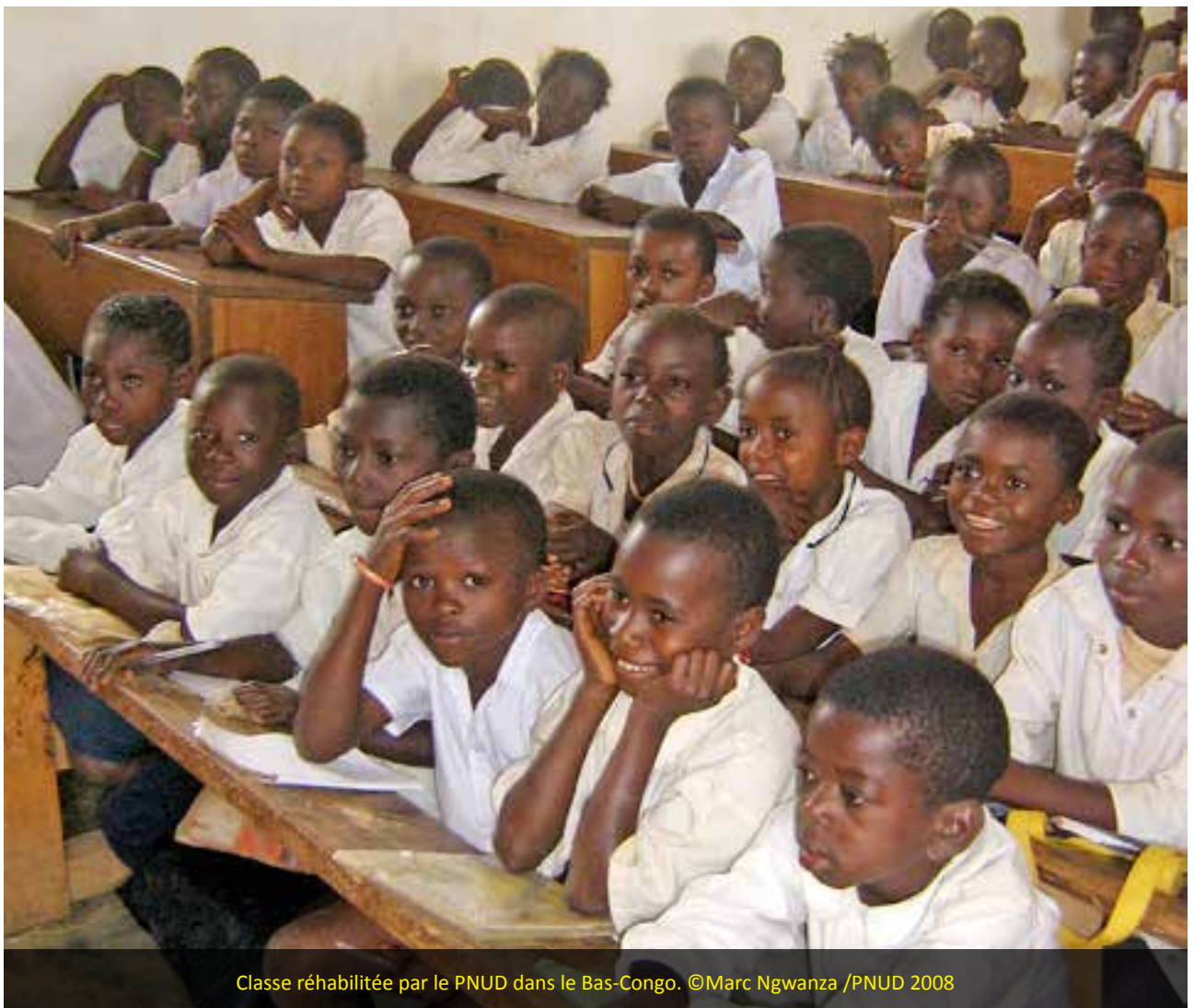
Il convient de rappeler que suivant l'approche méthodologique d'élaboration du CAO, les interventions sont sélectionnées sur base de l'ampleur de leur impact susceptible d'inverser les tendances actuelles et atteindre l'Objectif 2 relatif à l'universalisation de l'enseignement de base.

Ainsi, pour la RDC, les interventions définies dans la Stratégie du sous-secteur de l'Éducation ont été répertoriées, regroupées, analysées suivant les trois domaines stratégiques ci-après l'amélioration de l'accès, l'équité et rétention (Offre et demande éducative) ; la qualité des apprentissages et la gouvernance du secteur. Parmi ces interventions, quatorze d'entre elles considérées comme clés ont été retenues de manière consensuelle et sont réparties respectivement à sept pour le premier domaine, quatre pour le second et trois pour le dernier.

En matière d'amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire, il s'agit de la prise en charge des frais scolaires par l'État ; la construction, la réhabilitation et l'équipement des classes ; la construction, la réhabilitation des toilettes et l'approvisionnement en eau ; la mécanisation (recrutement) des enseignants ; l'alphabétisation et le rattrapage scolaire ; la subvention à la scolarisation des enfants vulnérables et des filles ; ainsi que le développement des cantines scolaires.

S'agissant de l'amélioration de la qualité des apprentissages, les quatre actions stratégiques portent sur l'amélioration du programme scolaire ; l'amélioration du temps d'apprentissage ; l'amélioration des méthodes d'apprentissage ainsi que la dotation aux écoles de matériel didactique et distribution gratuite de fournitures scolaires.

En ce qui concerne le renforcement de la gouvernance du secteur, les trois actions prioritaires préconisées consistent en l'amélioration du cadre légal ; l'amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle) ; ainsi que l'amélioration de la gouvernance financière.



Classe réhabilitée par le PNUD dans le Bas-Congo. ©Marc Ngwanza /PNUD 2008

Tableau 2 : Alignement des interventions prioritaires retenues du CAO dans le PIE et DSCRP 2

Plans	Référence	Objectifs des Programmes	Domaines d'interventions	Interventions CAO retenues
SSEPSP/PIE/ DSCRP et OMD	<i>Programme 1.2 :</i> Universalisation progressive de l'enseignement primaire	Atteindre la scolarisation primaire universelle en permettant à tous les enfants (filles et garçons) de bénéficier d'un égal accès à une éducation primaire complète, gratuite et de qualité, en mettant un accent particulier sur la scolarisation des filles.	Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention des élèves	Prise en charge par l'État des frais scolaires Mécanisation et recrutement des enseignants Construction, réhabilitation des toilettes et approvisionnement en eau
DSCRP-PAP/ Stratégie de l'Education non formelle	<i>Pilier 3.1. :</i> Alphabétisation scolarisante et fonctionnelle			Alphabétisation et rattrapage scolaire de niveau primaire
DSCRP-PAP/SSEPSP/ CPAP	<i>Programme 1.2 :</i> Universalisation progressive de l'enseignement primaire			Subvention à la scolarisation des enfants vulnérables et des filles
DSCRP-PAP/SSEPSP/ CPAP				Développement des cantines scolaires
SSEPSP/PIE				Création et redynamisation des comités de parents d'élèves
SSEPSP-PIE/DSCRP	<i>Programme 1.3 :</i> Renforcement des capacités d'accueil du système	Rénover les écoles et les salles de classe primaires et secondaires et les équiper en bancs pupitres ; Disposer d'un plan de contingence pour répondre efficacement aux effets des intempéries et autres catastrophes naturelles et/ou humaines sur l'école	Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention	Construction, réhabilitation et équipement de classes

Tableau 2 : Alignement des interventions prioritaires retenues du CAO dans le PIE et DSCR 2 (suite)

Plans	Référence	Objectifs des Programmes	Domaines d'interventions	Interventions CAO retenues
SSEPSP-PIE/DSCR	<i>Programme 2.3 :</i> Fourniture de supports pédagogiques	Améliorer les conditions d'enseignement/apprentissage par la fourniture de matériels et de supports pédagogiques essentiels	Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention des élèves	Dotation des écoles en matériel didactique et distribution gratuite des fournitures scolaires
	<i>Programme 2.4 :</i> Optimisation et actualisation des programmes d'études	Actualiser les programmes de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire général et technique et de l'enseignement et de la formation professionnelle Améliorer les techniques et les méthodes d'enseignement/apprentissage	Amélioration de la qualité des apprentissages	Amélioration du programme scolaire Amélioration des temps d'apprentissage Amélioration des méthodes d'apprentissage
SSEPSP-PIE/DSCR	<i>Programme 3.1 :</i> Accompagnement et mise en œuvre de la décentralisation pour une gestion efficace	Rationaliser et optimiser la gestion administrative, financière et pédagogique du secteur de l'EPSP	Gouvernance du secteur	Amélioration du cadre légal
	<i>Programme 3.2 :</i> Renforcement des capacités institutionnelles et humaines	Améliorer la qualité de l'analyse des politiques et de la planification stratégique par la mise en place d'un SIGE fonctionnel et progressivement décentralisé ; Créer les conditions d'une gestion efficace et efficiente des ressources (humaines et financières) ainsi que d'un pilotage moderne du secteur de l'EPSP ;		Amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle)
		Améliorer le dialogue social ainsi que le dialogue sectoriel pour une gestion efficace du secteur de l'EPSP ;		Amélioration de la gouvernance financière

Tableau 3 : Synthèse sur les interventions retenues

OMD/ Cibles	Indicateurs	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous Cible 3: Donner à tous les enfants, garçon comme fille, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2015	<i>Taux net de scolarisation dans le primaire</i>	1. Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention	Prise en charge par l'État des frais scolaires
			Mécanisation et recrutement des enseignants
			- Construction, réhabilitation et équipement des écoles et des classes ;
			- Construction, réhabilitation des toilettes et approvisionnement en eau
			Subvention à la scolarisation des enfants vulnérables
	<i>Taux d'achèvement dans le primaire</i>	2. Amélioration de la qualité des apprentissages	Développement des cantines scolaires
			Amélioration du programme scolaires
			Amélioration des temps d'apprentissage
			Amélioration des méthodes d'apprentissage
	<i>Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes</i>	1. Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention	Dotations des écoles en matériel didactique et distribution gratuite des fournitures scolaires
			Construction de Centres de rattrapage scolaire
		3. Renforcement de la gouvernance du secteur	Amélioration du cadre légal
			Amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle)
Amélioration de la gouvernance financière			

État de mise en œuvre des interventions

La mise en œuvre des interventions contenues dans le plan stratégique du sous-secteur est assurée par le Gouvernement congolais, avec le concours des programmes et projets financés par les PTF notamment l'UNICEF, la Banque mondiale (BM), l'Union Européenne (UE), l'USAID, la Coopération technique belge (CTB), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), Programme alimentaire mondial (PAM), etc.

Amélioration de l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention au niveau primaire

Le désengagement de l'État du financement du système éducatif à la suite de la chute des dépenses publiques de l'éducation vers les années 70, s'est compensé avec le financement par les ménages pour financer notamment les salaires des enseignants. En effet, les dépenses publiques de l'éducation par élève ont fortement chuté, passant de 118 USD en 1982 à 21 USD en 1986, en dollars constants de 1986. À la suite des grèves de 1992, la contribution des parents appelée « frais de motivation » notamment pour la prise en charge des enseignants par les parents s'est étendue, amplifiée puis institutionnalisée.

Par ailleurs, le sous-financement du secteur de l'éducation couplé avec les pillages ainsi que les conflits armés récurrents ont occasionné la destruction et le vieillissement des infrastructures scolaires, le vieillissement et la non-mécanisation du personnel enseignant, le décrochage et l'abandon scolaires, etc.

Encadré 4 : Résultats de la revue du secteur en 2012

Sur financement du Gouvernement central (2012) :

- Construction de 5 écoles d'Excellence, dont 2 à Kisangani, 1 à Kinshasa, 1 à Ankoro (Katanga) et 1 à Kasuku (Maniema) ;
- Construction de 5 écoles techniques (Gungu, Tshikapa, Uvira, Mbandaka et Kalima);
- Paiement des frais de fonctionnement à 26.507 écoles et à 1.850 bureaux gestionnaires.

Avec l'appui des partenaires, les résultats suivants ont été obtenus : pour les trois provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Province Orientale), une augmentation de la capacité d'accueil dans le primaire (+42%) et dans le secondaire (+49%) entre 2010 et 2012 à travers le nombre d'écoles construites/réhabilitées.

- La province du Nord-Kivu compte en 2011/2012 plus de 3.087 écoles primaires contre 2.732 en 2009/2010, soit une augmentation de 350 écoles construites en deux ans ; et 1.439 écoles secondaires en 2012 contre 1 250 en 2010, soit 189 écoles construites ;
- La Province Orientale dispose, en 2011/2012, de 4.588 écoles primaires contre 2.598 en 2009/2010, soit 1.990 écoles construites/réhabilitées et 1.755 écoles secondaires en 2011/2012 contre seulement 810 en 2009/2010, soit 945 écoles secondaires construites/réhabilitées ;
- Le Sud-Kivu a également fait des progrès en termes de renforcement des capacités d'accueil, avec 3.065 écoles primaires en 2011/2012 contre 2.228 en 2010 et 1224 écoles secondaires contre 886 en 2010.

Ainsi, pour accroître l'accès, l'équité et la rétention des élèves, l'une des mesures importantes prises par le Gouvernement depuis 2010 consiste en la mise en route de façon progressive de la gratuité dans le primaire. L'application effective de cette mesure dès septembre 2011 a permis d'enregistrer des progrès importants en termes de scolarisation des enfants et de mécanisation d'enseignants. Entre 2006/2007 et 2010/2011, la progression des effectifs scolaires primaires a augmenté passant, en moyenne, de 15,8% à 21% par an pour les garçons et de 18,9% à 22% par an pour les filles. En outre, la parité filles/garçons s'est améliorée sur tous les paramètres de scolarisation avec des gains de 0,04 à 0,05 point d'indice de parité en participation et en suivi scolaire. Enfin, on note globalement des progrès en ce qui concerne l'admission en 1^{ère} année primaire, la participation scolaire, la survie en 5^{ème} année et la diminution de redoublement.

En ce qui concerne le financement, la volonté politique affichée pour l'application de la gratuité s'accompagne d'un effort budgétaire certain. Depuis 2009, la part du budget de l'État allouée à l'éducation est en augmentation constante même si elle demeure largement en-dessous de la moyenne de 20% observée dans les pays de l'Afrique subsaharienne ayant introduit la gratuité de l'enseignement primaire. Le budget destiné au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) a doublé en quatre ans, passant de 175.8 millions USD en 2009 à 355.2 millions USD en 2014. Cette tendance s'observe également au niveau de la courbe de la dépense par élève dont le montant est passé de 12 USD à 20 USD pour la même période. Toutefois, et par rapport aux ambitions poursuivies, on relève que la part actuelle du budget de l'État alloué au MEPSP, soit 12,8% en 2014, reste insuffisante pour faire face à l'ampleur des défis, notamment en matière de généralisation de la gratuité de l'enseignement primaire.

C'est dans le cadre des efforts menés au cours de la période qu'ont été principalement réalisées les actions suivantes: la construction, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs dizaines écoles, à travers tout le territoire national, sur ressources propres et avec l'appui de PTF ; l'expérimentation de 338 cantines scolaires dans les écoles primaires dans le Sud-Kivu ; l'Etude sur la transformation de quelques écoles d'enseignement général et normal en écoles techniques et professionnelles ; ainsi que la mise en route de l'approche « Cash voucher » ou transfert direct, par l'UNICEF, qui consiste à octroyer des fonds aux écoles pour l'achat de fournitures pour les élèves et les enseignants. En 2012, au moins 125 écoles ont bénéficié de cet appui dans la Province Orientale.

Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement

En vue d'assurer la qualité de l'enseignement du niveau primaire, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires s'est engagé depuis 2008, à donner des fournitures scolaires aux élèves. Tous les élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} année du primaire, dans le territoire national, bénéficient depuis 2008 de kits scolaires et certains reçoivent régulièrement des uniformes. Par ailleurs, avec l'appui de l'UNICEF, CTB, Projet d'appui au redressement du secteur de l'éducation (PARSE), Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET), USAID, AFD(Agence française de développement), etc., plus de 120 000 d'enseignants, 32 000 directeurs ainsi que des membres des comités des parents (COPA) ont été formés à la pédagogie active et participative ainsi qu'à la gestion.

Encadré 5 : Résultats de la revue du secteur en 2012 sur l'amélioration de l'efficience dans l'enseignement

- 30.563 directeurs et 57.921 enseignants ont été formés à l'utilisation des manuels scolaires de 3^{ème} et 4^{ème} années primaire, avec l'appui de la CTB ;
- 1.598 directeurs et 3.302 enseignants ont été formés à l'utilisation du programme national de l'enseignement primaire et aux manuels scolaires, avec l'appui du PARSE;
- 60.000 enseignants ont été formés en français et en mathématiques, avec l'appui du PAQUED;
- 293 directeurs, 1.717 enseignants et 32 inspecteurs ont été formés aux didactiques de français et de mathématiques, avec l'appui de l'OPEQ/IRC/USAID;
- 3000 enseignants ont reçu une formation continue sur divers modules avec l'appui de l'AFD
- La fonction enseignante a été revalorisée à travers l'octroi de la prime de fonction enseignante et la mécanisation de 25.000 enseignants.

Renforcement de la gouvernance du secteur

Pour renforcer la gouvernance dans le secteur et accroître la redevabilité, la responsabilisation et la performance des acteurs à tous les niveaux, les principales actions menées par le Gouvernement avec l'appui des partenaires ont consisté en :

- L'instauration de contrats de performance entre les secrétariat général et les bureaux gestionnaires au niveau provincial ;
- La mise en place des Comité de Gestion Scolaire (COGES) et des COPA pour favoriser l'implication de la communauté et des parents d'élèves dans la gestion des établissements scolaires ;
- La pérennisation et la décentralisation du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pour la production régulière de statistiques scolaires nécessaires à la gestion et à la planification du sous-secteur. Actuellement, une étude de faisabilité de la décentralisation dans 4 provinces est en cours grâce à l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO;
- La construction et l'équipement des bureaux des gestionnaires des écoles ;
- La création du comité permanent de préparation et de suivi budgétaire (CPPSB) du secteur ; l'augmentation de la part du budget de l'État consacré au sous-secteur de l'EPSP avec des allocations de 573 Millions USD, soit 12,8% du budget sur ressources internes ;
- La mécanisation de 25.000 enseignants, la bancarisation de la paie des enseignants et l'évolution progressive des salaires des enseignants avec l'octroi de la prime de la fonction enseignante ;
- L'élaboration par l'UNICEF d'un module de formation des membres des COPA et des comités de gestion sur la gestion et la redevabilité dans les écoles. À ce jour, cette formation a été assurée seulement aux membres des COPA et des comités de gestion dans la province de Kinshasa ;
- La création d'un compte d'affectation spéciale (CAS), financé sur ressources propres de l'État, pour couvrir les dépenses prioritaires du sous-secteur, notamment les investissements et les équipements éducatifs (infrastructures scolaires). Actuellement, le compte dispose d'un crédit de 40 milliards de Francs congolais (FC).

En définitive, on peut noter que le système éducatif de la RDC continue de se développer graduellement au niveau primaire malgré les bouleversements politiques et de violents conflits, l'effondrement des recettes de l'État et la récession économique de ces 15 dernières années.



École rurale à Kisangani. ©G. DELAUNOY /PNUD 2013



Classe à Kabeya Kamwanga dans le Kasai Oriental. ©Moïse Mosa/2012

Chapitre 3

Analyse des goulots d'étranglement de l'OMD 2

La politique nationale en matière d'éducation vise à poursuivre la construction d'un système éducatif contribuant efficacement à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté ainsi qu'à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active.

Conscient du rôle moteur de l'éducation dans le processus de développement du pays, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo en a fait un des secteurs prioritaires aussi bien dans les différents DSCR que dans son programme gouvernemental 2012-2016. Ces efforts ont permis la mobilisation de plusieurs partenaires au développement, la mise en place d'un mécanisme de financement et de dialogue permanent ainsi que l'admission de la RDC au Programme partenariat mondial pour l'éducation (PME) dont les retombées se chiffrent à un financement de USD 100 millions pour la période 2013-2015.

Cependant, malgré les résultats encourageants enregistrés au niveau du secteur (chapitre 2), on relève certains goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre efficace des interventions retenues pour accélérer l'atteinte de la cible de l'OMD 2.

L'analyse des goulots d'étranglement par axe stratégique est effectuée suivant les quatre aspects ci-après : la politique et la planification, le budget et financement, la prestation (offre) de services et l'utilisation (demande) de services. Une fois ces goulots d'étranglement identifiés et catégorisés, ils ont été hiérarchisés en fonction de leur importance relative pour la réalisation de l'intervention, de l'existence des solutions permettant de la résoudre et de la faisabilité de la mise en œuvre de ces solutions (voir tableau de synthèse).

Amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire

Pour augmenter rapidement les taux d'accès, de l'équité et de rétention des élèves dans le primaire, les facteurs ci-après ont été identifiés comme des éléments qui entravent la mise en œuvre de l'intervention stratégique. Il s'agit de :

- Sur le plan de l'offre des services : la faible capacité et le manque d'infrastructures scolaires, l'insuffisance des ressources humaines et matérielles, voire des institutions financières pour assurer les services surtout dans les milieux ruraux, l'insuffisance et le vieillissement du personnel, la mauvaise gestion du personnel enseignant, la faible capacité technique des communautés rurales à assumer ses responsabilités en tant que maître d'ouvrage au niveau local ainsi que la difficulté d'identification des enfants vulnérables ;
- Sur le plan de l'utilisation/demande des services : le non-respect des textes réglementaires sur les frais scolaires, l'inaccessibilité et l'enclavement de certaines zones rurales, la faible participation des communautés dans la construction/réhabilitation/équipement des écoles aux normes, les pesanteurs socioculturelles ;
- Sur le plan politique et la planification : la non-généralisation des mesures de la gratuité scolaire, la répartition inégale des frais de fonctionnement des écoles, la défaillance du système de mécanisation/rémunération des enseignants, l'absence d'une politique de maintenance et d'entretien des infrastructures scolaires ainsi que la multiplicité des programmes d'alphabétisation ;
- En matière de budget et financement : le sous-financement du secteur éducatif, le faible niveau de rémunération du personnel enseignant ainsi que la lourdeur dans les procédures de décaissement des fonds.

Le manque d'infrastructures et d'équipements scolaires limite le temps de présence à l'école en raison des conditions climatiques (pluie, mauvaise condition d'apprentissage) et, par ricochet, le nombre d'heures d'apprentissage. Les infrastructures éducatives sont insuffisantes, mal équipées et en grande partie dégradées. Près de 42% des locaux scolaires du primaire et 55% des locaux du secondaire ne sont pas en dur et/ou sont dans un état de délabrement avancé.

La distance entre la maison et l'école, en moyenne de 5 km, est un déterminant fort de déscolarisation, notamment en milieu rural et particulièrement pour les filles qui craignent d'être agressées ou de ne pas avoir suffisamment de temps pour parcourir de grandes distances en raison de leur implication dans des travaux domestiques. En RDC, la Province Orientale, le Bandundu, le Maniema et le Kasai Occidental sont les provinces qui enregistrent les plus

grandes distances que les enfants parcourent pour rejoindre leur école et c'est là aussi que la non-participation scolaire liée à la distance est la plus forte. Cette variable occupe le 2^{ème} rang au Katanga et au Nord-Kivu et le troisième rang au Sud-Kivu et en Equateur.

Par ailleurs, le manque de manuels scolaires figure également parmi les facteurs d'échec scolaire et donc d'abandon. En RDC, 77,7% des enfants scolarisés dans la tranche d'âge 7-12 ans déclarent n'avoir reçu aucun livre scolaire en 2010/2011. Cette proportion s'aggrave dans les provinces du Maniema, du Kasai Oriental et du Katanga avec des niveaux respectifs de 93%, 91% et 90%.

Il faut noter également que les niveaux académiques et professionnels des enseignants sont faibles. L'administration ne dispose pas de moyens pour gérer un système qui repose en grande partie sur les efforts des familles et des communautés. Avec un salaire moyen ne dépassant pas 70 USD, les enseignants sont peu motivés, notamment en milieu urbain. Les temps d'apprentissage sont sensiblement réduits par la pratique du double-flux dans les classes à sureffectifs, en raison de l'état de délabrement des bâtiments scolaires qui ne résistent pas à la pluie, mais aussi, en raison du temps que l'enseignant consacre à une seconde activité susceptible d'améliorer son revenu.

Tous réseaux confondus, la proportion d'enseignants mécanisés et payés régulièrement par l'État a progressé suite à la mise en œuvre des mesures de gratuité (71% mécanisés et payés en 2011 contre 55,35% en 2008, selon l'annuaire statistique EPSP 2011-2012). C'est ainsi qu'en 2011, sur un effectif de 480 000 enseignants exerçant dans le secteur public (primaire + secondaire), 341 000 reçoivent régulièrement, à travers la bancarisation, leurs salaires de la part de l'État contre 248 713 payés pour 433 631 enseignants en 2008. Cependant, les syndicats d'enseignants estiment que ce niveau de salaire ne permet à aucun enseignant de vivre dans des conditions acceptables, pour lui et sa famille et reproche que dans certaines zones rurales, des enseignants devront effectuer une distance de plusieurs kilomètres pour se faire payer (manque de points de retrait de leurs salaires). Ce goulot d'étranglement est également à la base des absences récurrentes d'enseignants observées dans les salles de classe. Les syndicats estiment par ailleurs que la gratuité ne peut être effective que si les salaires augmentent et si tous les enseignants sont mécanisés et payés régulièrement.

Le défi d'une gestion efficace et d'une mise en œuvre effective et efficiente des financements publics reste entier. Pour relever ce défi et conformément aux directives de la Réforme des Finances Publiques, le Ministère de l'EPSP s'est doté d'un CPPSB à la date du 30 août 2012. Le comité doit mener le processus de préparation du budget en suivant une approche budget-programme et veiller au respect du calendrier d'élaboration de la Loi des Finances; à la mobilisation des Directions et Services du Ministère dans l'élaboration des prévisions budgétaires; à l'alignement des prévisions budgétaires sur les objectifs stratégiques du sous-secteur.

Pour l'heure, l'exécution budgétaire n'est pas des plus efficaces et en dehors des salaires qui sont des dépenses incompressibles, les dépenses de fonctionnement des services ou d'investissement sur ressources propres connaissent des niveaux d'exécution très faibles, voire nuls. Les salaires des enseignants représentent plus de 90% du budget de fonctionnement du sous-secteur de l'EPSP.

D'une manière spécifique, en ce qui concerne la demande des services éducatifs, il convient de rappeler que le coût de scolarisation est un facteur déterminant dans la décision des familles d'envoyer ou pas leurs enfants à l'école. Il guide également les parents dans les choix discriminatoires opérés entre filles et garçons, lorsqu'il s'agit de les scolariser. L'enquête sur les EADE révèle qu'en 2011 en RDC, malgré l'application de la mesure de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics, les ménages ont dépensé 2 fois plus que l'État pour l'éducation de leurs enfants de 3-17 ans. La précocité des mariages arrangés par les familles, les activités et travaux domestiques, les préjugés sociaux et autres pesanteurs socio-culturelles expliquent, en partie les inégalités de scolarisation entre filles et garçons ainsi que l'ampleur de la déscolarisation, notamment en milieu rural.

Le statut d'orphelin est aussi un facteur de déscolarisation, notamment en milieu urbain où la décision d'accueillir un enfant étranger dans une famille a une forte implication financière. C'est à Kinshasa, au Bas-Congo, en Équateur et au Maniema qu'on enregistre les plus forts taux de déscolarisation du fait du statut d'orphelin. La dissolution de la famille et le « confiage » de l'enfant à l'apprentissage professionnel réduisent les chances de scolarisation. De même, le travail des enfants (rémunéré ou domestique) multiplie les risques d'abandon scolaire. En RDC, 88,9% des enfants scolarisés de 6-13 ans combinent participation scolaire et exercice d'un travail.

La pauvreté des ménages, combinée à l'insuffisance du financement public, est à 69,8% la raison de non-inscription à l'école primaire en RDC et à 71% la cause principale d'arrêt des études en cours de scolarité en raison des frais scolaires et des cotisations que doivent verser les élèves.

En effet, avant l'application par le Gouvernement de la gratuité, le système reposait en grande partie sur le financement des familles et des communautés payant des frais de fonctionnement à l'administration des écoles et des bureaux gestionnaires. Les familles construisent aussi des locaux de fortune en guise de salles de classe. Cependant, compte tenu de la modicité des salaires des enseignants, les ménages continuent, surtout en milieu rural, à financer un complément de salaire aux enseignants à travers ce qui est appelé « prime de motivation » exprimée en nature ou en argent.

Par ailleurs, les élèves du cycle primaire en RDC courent des risques significatifs d'abandon scolaire dus surtout à une entrée tardive à l'école, aux conflits répétitifs et à l'utilisation des enfants dans les travaux d'exploitation minière. L'analyse croisée des principaux facteurs de risque d'abandon scolaire en RDC contenue dans l'enquête EADE (2012) a révélé qu'en 2011/2012, près de 2,67 millions d'élèves inscrits au primaire (soit 27,8% d'enfants de la tranche d'âge du primaire) couraient un risque d'abandon scolaire. Ces enfants se répartissent en 1,4 million de garçons et 1,27 million de filles. Les filles présentent plus de risque d'abandonner l'école (16,6%) que les garçons (12,1%) et ces risques sont plus importants en milieu rural (45,6%) qu'en milieu urbain (27,4%) en raison d'un environnement socio-économique moins propice à la scolarisation. En termes d'analyse selon la province, quatre provinces cumulent plus de 50% du total national d'élèves inscrits au primaire couraient un risque d'abandon scolaire : Province Orientale (12,1%) ; Katanga (14,7%) ; Bandundu (13,1%) et Équateur (10,1%).

Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement

En ce qui concerne la méthode d'apprentissage, les pesanteurs portent sur :

- Sur le plan de l'offre : la faible collaboration entre les services de recherche en éducation et les inspecteurs, l'insuffisance du personnel et des inspecteurs qualifiés, le déficit professionnel des enseignants sur les méthodes innovantes, le manque de missions de suivi de l'application des méthodes d'apprentissage, la faible exploitation du calendrier scolaire, la baisse de niveau de formation initiale et continue du corps enseignant, utilisation des enfants aux travaux non scolaires ;
- Sur le plan de l'utilisation/demande des services : la faible dissémination et l'utilisation des programmes nationaux d'enseignement primaire ainsi que la non-maitrise de la langue d'enseignement et d'apprentissage;
- Sur le plan politique et la planification pour la fourniture de supports pédagogiques aux écoles : l'absence d'une politique nationale de distribution de manuels scolaires et le manque de politique nationale de manuels scolaires édités en langues maternelles ;
- En matière de budget et financement : le manque de motivation des enseignants, le déficit budgétaire pour la production et la mise à disposition des supports pédagogiques.

La faible collaboration entre les instituts de recherche en éducation et les inspecteurs, d'une part, et le déficit professionnel des enseignants sur les différentes méthodes innovantes (approches par compétences) de nouveaux programmes, d'autre part, n'ont pas facilité la mise en œuvre des programmes scolaires.

De même, le temps d'apprentissage au niveau du système est entravé par le non-respect du calendrier scolaire par les acteurs concernés. Au total, sur 10 mois requis pour une année scolaire, il est observé, dans certaines zones, que 4 mois de cours seulement ont été donnés aux élèves. Ces faits entravent gravement la qualité de l'enseignement. Les raisons majeurs sont la démotivation des enseignants (maigres salaires), la pratique des extra-muros dans le corps enseignant, l'utilisation des enfants aux différents travaux pendant les heures de cours, etc.

En ce qui concerne la qualité des apprentissages, les acquis des élèves demeurent faibles et ne sont pas suffisamment évalués ou exploités pour un meilleur pilotage du système. Plusieurs évaluations récentes [MEPSP/USAID/IRC (2012), IRC/NYU/USAID (2011) et MEPSP/CONFEMEN (2010)] révèlent le niveau, parfois dramatique, des acquis. Une analyse faite par le Comité international de secours (IRC), l'Université de New York (NYU) et l'USAID

montre que 68% des élèves de troisième et quatrième années du primaire n'ont pas su lire un seul mot dans un texte simple. Les 91% ayant réussi à lire une phrase ne l'avaient pas comprise. L'évaluation conduite par MEPSP/CONFEMEN indique que seulement 47% des élèves à la fin de la cinquième année ont un niveau de connaissance « minimal » en français ; ils sont 59% en mathématiques.

Les résultats du Test National de Fin d'Études Primaires (MEPSP, 2010c) avant délibération (c'est-à-dire, sans les points obtenus à l'école) donnent des chiffres comparables de 52,7%. La mauvaise qualité de la formation des enseignants est pointée par certaines de ces études comme l'une des causes essentielles des problèmes de qualité de l'enseignement.

Renforcement de la gouvernance du secteur

Pour assurer une gestion efficace du sous-secteur, les goulots d'étranglement :

- Sur le plan de l'offre des services : la non-application des résolutions prises dans le cadre de promotion scolaire, l'insuffisance des cadres formés pour l'élaboration de plans d'actions et la non-mise, à jour en temps réel, de la base des données de l'Éducation, la non-prise en compte du mécanisme de suivi des décisions prises dans les concertations, le traitement tardif des dossiers dans le circuit budgétaire ainsi que le manque de politique de renforcement des capacités des gestionnaires de réseaux des écoles conventionnées ;
- Sur le plan politique et la planification : le retard dans la formulation et dans la promulgation des textes légaux et réglementaires, la non-applicabilité du budget programme du secteur et des réformes administratives globales, la non-mise à jour en temps réel de la base de données, la non-régularité de recrutement des nouveaux inspecteurs ainsi que l'absence de suivi de la qualité du service public.

La suppression de ces goulots d'étranglement permettrait d'améliorer la gestion administrative, organisationnelle et financière du secteur de l'éducation. En effet, la Constitution de la RDC définit la répartition des compétences entre le pouvoir central et les provinces. Les fonctions du Ministère central sont l'établissement des normes d'enseignement, l'inspection, les statistiques scolaires et la planification. Quant aux Ministères provinciaux, leurs compétences portent essentiellement sur la gestion de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que sur l'alphabétisation, conformément aux normes nationales.

Des études récentes montrent une hypertrophie de l'administration centrale et un bicéphalisme [SG et Inspection générale de l'éducation (IGE)] de l'organisation administrative. Elles font, également, apparaître une absence de délimitation claire des rôles des différentes structures, ce qui se traduit par un chevauchement des missions et des fonctions. Par ailleurs, il faut noter le caractère hybride de l'administration scolaire. En effet, le développement scolaire est pour l'essentiel le fait des réseaux confessionnels (conventionnés), structurés parallèlement à l'administration centrale.

La réorganisation administrative du Ministère central constitue donc un enjeu majeur. Elle suppose une rationalisation de l'organisation actuelle et une prise en compte des compétences définies par la Constitution. Cela implique (une révision du nombre de Directions au niveau central avec un focus sur les missions inscrites dans la Constitution et les programmes du PIE; et des négociations pour l'élaboration d'une nouvelle Convention avec les réseaux confessionnels en vue d'une organisation plus efficace de la gestion de l'administration scolaire.

Depuis septembre 2010, le Gouvernement octroie des frais de fonctionnement aux bureaux gestionnaires (en moyenne 300 USD par mois) jetant ainsi les bases de leur prise en charge par l'État. Ce financement intervient dans le cadre de la réduction des frais scolaires. La dépendance des bureaux gestionnaires des contributions des parents est à l'origine de leur relation ambiguë avec les écoles. Financée par les écoles, l'administration se trouve dans une situation de « juge et partie », son rôle initial de supervision et de contrôle administratifs [Province éducationnelle (PROVED), Coordination] et pédagogiques (Inspection) étant fortement compromis par le recours systématique aux frais scolaires pour son fonctionnement. La prise en charge par l'État des bureaux gestionnaires apparaît donc comme une condition préalable au rétablissement d'une relation saine entre administration et administrés. L'État devrait assurer la qualité du service public afin de mieux cerner le droit de suivi des bénéficiaires. Dans un contexte où l'État reprend la main, l'implication des bénéficiaires dans le suivi de la qualité du service public prend toute son importance pour garantir la réussite des réformes entreprises.

Tableau 4 : Synthèse des goulots d'étranglement spécifiques retenus

OMD/ CIBLES	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement/ Catégorie
<p>OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous Cible 3: Donner à tous les enfants, garçon comme fille, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2015</p>	<p>A. Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention</p>	<p>A.1. Prise en charge par l'État des frais scolaires</p>	<p>A.1.1. Répartition inégale des frais de fonctionnement des écoles, ne tenant pas compte de la taille de l'école (il se base sur 6 salles de classe par école, or il y a des écoles à plus de six salles (Politique et planification))</p> <p>A.1.2. Non-généralisation de la mesure de la gratuité dans les villes Kinshasa et Lubumbashi (Politique et planification)</p> <p>A.1.3. Non-respect du texte réglementaire pour les frais scolaires (Utilisation/demande des services: directeurs d'écoles)</p>
		<p>A.2. Mécanisation et recrutement des enseignants</p>	<p>A.2.1. Insuffisance des banques (points de retrait) de paiement, les enseignants font plusieurs km pour percevoir leurs salaires (Prestation de services)</p> <p>A.2.2. Défaillance du système de mécanisation/rémunération des enseignants (SECOPE) (enseignants non mécanisés et impayés, enseignants mécanisés et non payés / la liste (Listing) du SECOP omet souvent le nom des enseignants/ écoles omises) (Politique et planification)</p> <p>A.2.3. Faible niveau de rémunération du personnel enseignant (frais de motivation, frais de technicité, etc.) (Budget et financement)</p> <p>A.2.4. Mauvaise gestion du personnel enseignant (répartition spatiale, sous-représentation des femmes (27%), sous qualification des enseignants (37%) (Prestation de services)</p>
		<p>A.3. Construction, réhabilitation et équipements des écoles et des salles de classes</p>	<p>A.3.1. Insuffisance des ressources humaines et matérielles, voire financières pour assurer les services surtout dans les milieux ruraux (Prestation de services)</p> <p>A.3.2. Lourdeur dans les procédures de décaissement des fonds (Budget et financement)</p> <p>A.3.3. Faible participation communautaire dans la construction, le réhabilitation et l'équipement des écoles aux normes (salles de classes, latrines, approvisionnement en eau, etc.) (Utilisation/demande des services)</p> <p>A.3.4. Inaccessibilité de certaines zones rurales (enclavement) bénéficiant de fonds pour la construction (Utilisation/demande des services)</p> <p>A.3.5. Faible capacité technique des communautés rurales pour assumer leurs responsabilités en tant que maître d'ouvrage et conduire les réformes du secteur au niveau local (suivi de la réalisation des infrastructures, etc.) (Prestation de services)</p>

Tableau 4 : Synthèse des goulots d'étranglement spécifiques retenus (suite)

OMD/ CIBLES	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement/ Catégorie
			A.3.6. Absence d'une politique de maintenance et d'entretien des infrastructures scolaires (Politique et planification)
	A.4. Subvention à la scolarisation des enfants vulnérables		A.4.1. Difficulté d'identification des enfants vulnérables (Prestation des services)
	A.5. Développement des cantines scolaires		A.5.1. Manque d'une bonne coordination pour la mise en place de cantines scolaires
			A.5.2. Pesanteurs socio-culturelles (Utilisation de services)
	A.6. Subvention à la scolarisation des filles		A.6.1. Lourdeur dans le décaissement des fonds alloués aux EVF (Prestation des services)
			A.6.2. Difficulté d'identification des enfants vulnérables (Prestation des services)
	A.7. Alphabétisation et rattrapage scolaire		A.7.1. Faible capacité d'accueil ou manque d'infrastructures (Prestation des services)
			A.7.2. Multiplicité des programmes d'alphabétisation (Politique et planification)
			A.7.3. Insuffisance et vieillissement du personnel (Prestation des services)
			A.7.4. Financement quasi inexistant pour ce sous-secteur (Budget et financement)

: Synthèse des goulots d'étranglement spécifiques retenus (suite 2)

OMD/ CIBLES	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement/ Catégorie
	<p>B. Amélioration de la qualité des apprentissages</p>	<p>B.1. Amélioration du programme scolaire</p> <p>B.2. Amélioration des temps d'apprentissage</p>	<p>B.1.1. Insuffisance du personnel et des inspecteurs qualifiés (Prestation des services)</p> <p>B.1.2. Faible collaboration entre les instituts de recherche en éducation et les inspecteurs (Prestation des Services)</p> <p>B.1.3. Déficit professionnel des enseignants sur les différentes méthodes innovantes (approches par compétences) de nouveau programme (Prestation des services)</p> <p>B.1.4. Faible dissémination et utilisation du programme national d'enseignement primaire (Utilisation de services)</p> <p>B.2.1. Faible exploitation du calendrier scolaire (Prestation de service)</p> <p>B.2.2. Utilisation des enfants à différents travaux pendant les heures de cours (Prestation des services)</p> <p>B.2.3. Manque de motivation des enseignants (l'enseignant mal payé, non motivé quitte régulièrement sa classe) (Budget et Finance)</p> <p>B.2.4. Beaucoup de temps consacrés à certaines matières et peu de temps à des autres (Prestation des services)</p>
		<p>B.3. Amélioration des méthodes d'apprentissage</p> <p>B.4. Fourniture de supports pédagogiques aux écoles primaires</p>	<p>B.3.1. Baisse du niveau de formation initiale et continue des enseignants et inspecteurs (Prestation de service)</p> <p>B.3.2. Non-maîtrise des langues de l'enseignement et d'apprentissage (Utilisation de service)</p> <p>B.3.3. Manque de missions de suivi de l'application des méthodes de l'apprentissage (Prestation de Service)</p> <p>B.3.4. Châtiments corporels infligés aux enfants lors de l'apprentissage (Politique et Financement)</p> <p>B.4.1. Absence d'une politique nationale de manuels scolaires (qui définit la vision, la méthodologie utilisée et le système d'évaluation et de formation) (Politique et Planification)</p> <p>B.4.2. Manque de politique nationale en manuels scolaires édités en langue maternelle dans toutes les classes du primaire (Politique et Planification)</p> <p>B.4.3. Déficit budgétaire pour la production et la mise à disposition des supports pédagogiques (Budget et Finance)</p>

Tableau 4 : Synthèse des goulots d'étranglements spécifiques retenus (suite 3)

OMD/ CIBLES	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement/ Catégorie
C. Gouvernance du secteur	C.1. Amélioration de la gouvernance légale	C.1.1. Retard dans la formulation et dans la promulgation des textes légaux (Politique et stratégie)	C.1.1. Retard dans la formulation et dans la promulgation des textes légaux (Politique et stratégie)
			C.2. Amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle)
	C.2.1. Non-application des problèmes de réformes administratives globales (Politique et stratégie)	C.2.1. Non-application des problèmes de réformes administratives globales (Politique et stratégie)	
		C.2.2. Manque de cadres formés pour l'élaboration des plans d'actions (Prestation des services)	
	C.2.3. Non-mise à jour en temps réel de la base des données (Politique et stratégie)		
		C.2.4. Non-régularité de recrutement des nouveaux inspecteurs (Politique et stratégie)	C.2.4. Non-régularité de recrutement des nouveaux inspecteurs (Politique et stratégie)
C.2.5. Insuffisance de capacités avérée dans la gestion quotidienne (Prestation des services)	C.2.5. Insuffisance de capacités avérée dans la gestion quotidienne (Prestation des services)		
	C.2.6. Non-prise en compte du mécanisme de suivi des décisions prises dans les concertations (Prestation des services)	C.2.6. Non-prise en compte du mécanisme de suivi des décisions prises dans les concertations (Prestation des services)	
C.3. Amélioration de la gouvernance financière		C.3.1. Non-applicabilité du budget programme (Politique et stratégie)	C.3.1. Non-applicabilité du budget programme (Politique et stratégie)
	C.3.2. Traitement tardif des dossiers dans le circuit budgétaire (Prestation des services)		C.3.2. Traitement tardif des dossiers dans le circuit budgétaire (Prestation des services)
			C.3.3. Manque de renforcement des capacités des gestionnaires de réseaux des écoles conventionnées (Prestation des services)



École réhabilitée à Goma, Nord-Kivu. ©John Mwimba/PNUD 2007

Chapitre 4

Solutions prioritaires d'accélération de l'OMD 2

À partir des documents stratégiques, des plans nationaux existants pour le sous-secteur ainsi que de la revue du secteur faite en 2013, 38 solutions parmi les 73 identifiées ont été proposées dans ce CAO pour consolider les résultats atteints à ce jour et accélérer les progrès vers la réalisation de l'OMD 2. La mise en œuvre de toutes ces solutions s'inscrit dans le court et moyen terme, soit dans les deux ans, au plus tard.

Les solutions préconisées correspondent à des mesures permettant d'éliminer ou d'atténuer les goulots d'étranglement identifiés. Elles sont spécifiques à chaque goulot d'étranglement et ont été priorisées après une analyse multicritères basée notamment sur leur impact sur le goulot d'étranglement (ampleur, rapidité et durabilité), leur faisabilité technique et financière et les capacités de mise en œuvre par les structures responsables.

Amélioration de l'accès, de l'équité et de la rétention au niveau primaire

Les solutions recommandées pour améliorer l'accès, l'équité et la rétention des élèves tournent autour de la généralisation de la mesure de la gratuité dans le primaire, l'amélioration du dispositif de paiement des salaires des enseignants, la multiplication des points de retraits, la mise en place d'un système de revérification des listings, la réhabilitation et la construction et équipement d'écoles en zones rurales, le développement des cantines scolaires, la subvention à la scolarisation des enfants vulnérables, l'alphabétisation et le rattrapage scolaire ainsi que les autres interventions pertinentes.

La généralisation de la gratuité dans le primaire constitue une des réformes essentielles pour accélérer la scolarisation en RDC. Cette mesure exigé que le Gouvernement puisse supporter toutes les dépenses qui induisent la gratuité, à savoir les frais scolaires payés par les élèves ainsi que les frais de fonctionnement des écoles et des bureaux gestionnaires ; prendre des actes administratifs sanctionnant toute perception de frais scolaires directs et/ou indirects auprès des ménages ; et enfin, sensibiliser toutes les parties prenantes (chefs d'établissements, chefs de divisions et sous-divisions et les autres partenaires tels que les parents) pour le respect des textes réglementaires.

La prise en charge par l'État des frais scolaires actuellement financés en partie par les ménages permettra un accès gratuit à l'école pour tous les enfants. Cette prise en charge sera effective lorsque l'État assurera le paiement des salaires de tous les enseignants (mécanisés et non mécanisés) à hauteur d'un montant mensuel qui compense les primes que verseraient les parents si la gratuité n'avait pas été de mise. À ce jour, plus de 41 000 enseignants exerçant dans les écoles primaires sont non mécanisés et non payés. Aussi, le niveau du salaire payé par l'État à hauteur de 72 USD par mois demeure très bas par rapport aux primes versées par les parents. Selon l'hypothèse de la revalorisation du niveau de salaire de l'enseignant, à hauteur d'au moins 122 USD/mois, le coût additionnel de cette mesure serait de 240,56 millions de USD par an, soit un montant de 500 millions de USD sur deux ans.

La prise en charge des frais de fonctionnement doit être étendue à toutes les écoles primaires et progressivement tenir compte des capacités des écoles. Actuellement, elle est limitée aux 26 478 écoles primaires et près de 7032 autres ne sont pas bénéficiaires. Afin de réduire la déperdition au niveau central et s'assurer de l'arrivée à destination de ces ressources, le dispositif de transfert devra également être renforcé en s'inspirant du dispositif actuel mis en place par la Banque Mondiale à travers son appui au MEPSP. Enfin, il est préconisé que le montant des frais de fonctionnement alloué aux écoles soit réévalué à la hausse et puisse progressivement tenir compte des capacités spécifiques de chaque école (redimensionnement des frais de fonctionnement). En effet, actuellement, le Gouvernement verse 600 USD par école et par an à seulement 26 478 écoles. Le relèvement de ces frais à 1000 USD par an et pour toutes les écoles (payées et non payées) engendrera un coût additionnel de 17,6 millions de USD par an, soit 35,2 millions de USD pour deux ans. En outre, il faudra mettre en place un mécanisme d'évaluation de besoins réel de fonctionnement de ces écoles.

Pour ce qui est des bureaux gestionnaires, il faut relever le montant des frais de fonctionnement actuellement payé à un niveau capable de couvrir les besoins des enseignants. Depuis 2010, l'État a commencé à payer une moyenne de USD 2 400 par an à chacun des 978 bureaux gestionnaires fonctionnels. Ce montant devra être porté à une moyenne annuelle de USD 7 500 par bureau gestionnaire comme il est envisagé dans le PME (World Bank/PME, 2013), en privilégiant en premier lieu un financement direct aux bureaux dits «de proximité ou niveau sous-provincial» plutôt qu'aux bureaux provinciaux.

Le relèvement du montant des frais de fonctionnement des bureaux gestionnaires suppose, qu'en contrepartie, les bureaux administratifs s'engagent à ne plus collecter de frais scolaires pour leur fonctionnement. Selon l'hypothèse du relèvement des frais de fonctionnement des 978 bureaux gestionnaires de 2 400 USD par an à 7 500 USD, le coût additionnel de cette mesure sera de 4 988 millions USD en moyenne par an, soit 9,97 millions USD pour deux ans.

La multiplication des points de retrait et la mise en place d'un système de revérification des listings avant paiement. Il est proposé d'une part, de mettre à profit et de renforcer le système de paiement électronique utilisé actuellement au pays pour résoudre le problème lié à l'insuffisance de banques (points de retrait); de réduire la distance parcourue par les enseignants pour percevoir leurs salaires et d'autre part, de renforcer les capacités en formation des agents de service de paie des enseignants (SECOPE) en vue de résoudre le problème lié aux omissions des noms des enseignants (enseignants non mécanisés et impayés, enseignants mécanisés et non payés) sur le listing de paie et de minimiser les défaillances du système de mécanisation/rémunération des enseignants.

La matière de réhabilitation, de construction et d'équipement d'écoles en zones rurales. Les solutions préconisées sont : la simplification des procédures de passation des marchés, l'identification et la formation des entrepreneurs locaux ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi de décaissement. En plus de celles-ci, il convient également de citer la participation active communautaire dans la construction, la réhabilitation et l'équipement des écoles aux normes (salles de classes, latrines, approvisionnement en eau, etc.) ; le désenclavement de certaines zones rurales (enclavement) bénéficiant des fonds pour la construction ; et le renforcement des capacités techniques des communautés rurales pour assumer leurs responsabilités en tant que maître d'ouvrage et moteur des réformes du secteur au niveau local (suivi de la réalisation des infrastructures); la promotion de l'intercommunalité pour la mutualisation des moyens et des charges (mise en place de la loi sur l'intercommunalité) ainsi que la coopération décentralisée pour garantir la responsabilisation des entités. Ces actions pérenniseraient les ouvrages reconstruits/réhabilités, quand bien même des ressources pourraient être mobilisées.

En effet, le déficit en infrastructures et équipements scolaires est important en RDC. La construction et la remise en état des infrastructures scolaires constituent une des interventions urgentes. L'état des infrastructures scolaires en général et de quelques bâtiments scolaires en dur en particulier est à déplorer à la suite des conflits armés répétitifs et/ou de catastrophes naturelles ayant provoqué des dommages sévères. On note également un besoin de construction de nouvelles écoles dans la mesure où dans certaines zones rurales, les enfants doivent parcourir de longues distances pour accéder à une école.

Pour doter le pays en infrastructures de qualité et en équipements scolaires nécessaires, des contraintes techniques et financières doivent être levées notamment celles liées à l'insuffisance de prestataires de services de construction, à l'absence des institutions financières pour assurer les services surtout dans les milieux ruraux ainsi que la lourdeur administrative dans les procédures de passation des marchés et de décaissement des fonds .

Ainsi, pour renforcer l'efficacité de ses interventions, le Gouvernement a mis en place un modèle de construction d'infrastructures scolaires à moindre coût, singulièrement dans les zones rurales. Il permettra de doubler le nombre d'écoles actuellement construites par an et de donner de meilleures opportunités d'accès et d'accessibilité aux enfants, notamment ceux de milieux ruraux pauvres. Cette innovation porterait sur la construction à grande échelle d'écoles avec des matériaux locaux durables (adobe, brique cuite, bois, brique compressée stabilisée, banco, pisé), à structure complète ou à « structure parapluie » dont le remplissage (compartimentage) pourrait être assuré par les communautés de parents d'élèves. La réhabilitation des écoles serait systématiquement accompagnée de construction de latrines séparées pour filles et garçons. Enfin, la redynamisation des services des infrastructures scolaires au niveau local assurerait la maintenance et l'entretien des infrastructures scolaires.

Dessin 4 : Illustration d'une école type à moindre coût



Source : MEPSP (2012), Plan Intérimaire de l'Éducation 2012-2014

Le développement des cantines scolaires. Il est recommandé de mettre en place des programmes d'alimentation, de santé/nutrition et de création d'opportunités économiques pour les parents dans les zones où la fréquentation ne suivrait pas la mise en place d'infrastructures scolaires reconstruites ou réhabilitées du fait de la pauvreté des ménages. Les cantines seront approvisionnées en produits alimentaires répondant aux besoins de la communauté, ce qui nécessite une forte sensibilisation des communautés sur le bien-fondé des repas scolaires afin de lutter contre les pesanteurs socio-culturelles. Ce modèle de « cantines scolaires endogènes » n'est pas nouveau en RDC. Il est développé dans plusieurs pays avec l'appui technique du PAM. Il s'agit d'initiatives qui, en plus d'améliorer la fréquentation, renforceront la qualité des apprentissages et amélioreront la santé des élèves.

La subvention à la scolarisation des enfants vulnérables. Des fonds provinciaux publics-privés pourraient être créés dans le but de financer la scolarisation des enfants des familles plus démunies, voire même à servir pour la construction et l'équipement des écoles. Ces fonds seront alimentés entre autres par les bénéfices de la production minière, forestière, etc. En considérant que le plus grand nombre d'enfants de 5-17 ans en dehors de l'école se trouvent dans les zones en conflit riches en minerais, cette mesure pourrait prioritairement se mettre en place dans le Katanga (avec 1 334 876 enfants concernés), le Nord-Kivu (avec 994 367 enfants concernés), la Province Orientale (avec 1 039 858 enfants concernés) et l'Equateur (avec 726 194 enfants concernés).

L'alphabétisation et le rattrapage scolaire pour les enfants qui reprendraient leurs études après le décrochage de plus d'un an exige la mise en place de classes passerelles (centres de rattrapage scolaire) dotées de programmes spécifiques, d'une organisation scolaire adaptée et d'un personnel éducatif qualifié (alphabétiseurs) pour permettre à ces enfants de réintégrer le système formel de scolarisation une fois le programme achevé avec satisfaction.

Enfin, des interventions additionnelles peuvent favoriser l'accès au primaire. Il s'agit notamment de la poursuite des campagnes de mobilisation sociale entamées en 2013 pour inscrire 400 000 filles et garçons en dehors du système; de l'achat et de la distribution de matériels scolaires pour renforcer cette campagne de mobilisation ; et enfin, la vulgarisation des normes d'éducation en situation d'urgence/crise pour limiter l'utilisation des écoles à des fins militaires, faciliter la prise en charge psychosociale et émotionnelle des élèves ; promouvoir la culture de la paix; assurer la sécurisation des infrastructures scolaires ainsi que prévenir et gérer les conflits.

Amélioration de la qualité des apprentissages

Pour combler le déficit professionnel des enseignants sur les différentes méthodes innovantes et améliorer ainsi la qualité des apprentissages dans le système éducatif primaire, secondaire et professionnel de la RDC, les solutions proposées tournent autour de l'amélioration du programme scolaire, de l'amélioration du temps d'apprentissage, de l'amélioration des méthodes d'apprentissage ainsi que de la fourniture de supports pédagogiques aux écoles primaires.

L'amélioration du programme scolaire prévoit de revisiter le programme d'études ainsi que recycler et former les enseignants du primaire et les inspecteurs sur les méthodes innovantes, avec un accent particulier sur les pratiques professionnelles/stage ; former les enseignants du primaire aux programmes d'études révisés dans les 30 provinces éducationnelles. Elle vise en priorité la formation des enseignants des 4.000 écoles ciblées dans les 5 provinces que sont Kinshasa, le Bas-Congo, le Bandundu, le Kasaï Oriental et le Kasaï Occidental sur les méthodologies actives et participatives en lecture, calcul et compétences de vie courantes et dotés d'un paquet de support pédagogique essentiel. En outre, le système de suivi des normes de qualité et des acquis scolaires sera développé et mis en œuvre dans la perspective de renforcer la qualité de la réussite scolaire.

L'amélioration des temps d'apprentissage passe par la sensibilisation des enseignants, des chefs d'établissements (à travers le COGES et le COPA) à ne pas utiliser les enfants à toutes sortes de travaux pendant les heures de cours. Car, dans la plupart des écoles dans les milieux ruraux du pays, on a constaté que les enfants sont souvent utilisés aux différents travaux (champs, balayage, etc.) pendant les heures de cours. Ces faits favorisent les échecs et compromettent la qualité de l'apprentissage des élèves terminant leur études primaires. Cette action de sensibilisation concerne également les enseignants qui doivent rester le plus de temps possible sur leur lieu de travail. C'est dans ce cadre que la RDC expérimente le paiement des salaires « in situ » ainsi que le développement de COGES en vue d'une meilleure prise en charge de l'école, y compris de l'enseignant, par la communauté. Cette expérience, combinée à la bancarisation de la paie, maintiendrait les enseignants dans leur lieu de travail pour un maximum de temps.

L'amélioration des méthodes d'apprentissage entend mettre en place un modèle allégé et productif axé sur la pratique d'enseignement eu égard à la formation initiale des enseignants jugée faible ou incomplète, obsolète et inefficace. À cet effet, des actions ci-après sont envisagées : la professionnalisation de la formation des enseignants par la révision et l'allègement des curricula de formation initiale; la promotion, sur base des critères de performances pédagogiques et organisationnelles, de certaines écoles en écoles d'application dotées d'enseignants compétents et de matériels didactiques adéquats; la formation des formateurs et encadreurs de la nouvelle institution de formation initiale des enseignants; l'autorisation de la formation en langue maternelle pour les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires en application de la mesure instituant la langue d'apprentissage.

Pour assurer une meilleure fourniture de supports pédagogiques aux écoles primaires, il est proposé d'améliorer les modalités de distribution et d'acheminement des supports pédagogiques aux écoles en impliquant les comités de parents ; de mettre en place un programme de gestion au niveau des écoles pour garantir une plus grande durabilité et enfin, de détaxer les manuels et fournitures scolaires afin d'en faciliter l'acquisition par les parents. En effet, si les élèves et les écoles manquent de livres et de fournitures scolaires, ce n'est pourtant pas faute d'en avoir commandé mais le problème réside davantage dans les modalités utilisées pour leur distribution et leur conservation. La mise en œuvre des innovations préconisées améliorerait sans doute l'accès des élèves et par ricochet, les compétences en lecture et en écriture des élèves à travers l'augmentation du temps d'enseignement de la lecture et la création d'un environnement propice à la lecture pour tous. À cet effet, 9.000 écoles ont été identifiées pour bénéficier de livres de compétences de vie courante (ratio 1 livre pour 2 élèves).

Renforcement de la gouvernance dans le secteur

Le succès dans la mise en œuvre des mesures préconisées ci-dessus est fortement tributaire de la qualité de la gouvernance. Pour renforcer la gouvernance dans le secteur éducatif congolais, les mesures d'accélération tournent autour de deux principaux axes : la gouvernance organisationnelle et la gouvernance financière.

Pour améliorer la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle), il est proposé de former les cadres et experts du secteur sur la coordination, le suivi et la mise en œuvre du PIE et du plan d'action CAO. À cet effet, au moins 55 responsables décentralisés de 11 provinces (Proved, Sous-Proved et Inspecteurs) ont été identifiés pour bénéficier de ce programme de formation ; décentraliser le SIGE pour faciliter la mise à jour permanente et en temps réel de la base de données de l'éducation, la planification et le dialogue politique dans le secteur de l'EPSP dans les 11 provinces ; ainsi que former les directeurs d'écoles et les membres de comités scolaires de plus de 9.000 écoles sur la micro-planification, la redevabilité et la gestion transparente des ressources de l'écoles en vue de renforcer leurs faibles capacités en gestion quotidienne des établissements scolaires.

En matière de gouvernance financière, le grand défi est d'assurer une gestion transparente des ressources financières, au regard de l'augmentation progressive du budget de l'EPSP en volume de ressources (internes et externes) et en pourcentage du budget national. Ainsi, les mesures d'amélioration passent principalement par le renforcement des mécanismes de suivi budgétaire, de coordination ainsi que de concertation et de dialogue.

En ce qui concerne le renforcement du suivi budgétaire, il est proposé de mettre en place un mécanisme indépendant de suivi de la gouvernance du secteur de l'éducation (incluant l'évaluation budgétaire et l'efficacité des dépenses publiques). À ce titre, il est retenu de créer un Observatoire de la gouvernance du secteur de l'éducation, tel que préconisé dans le Plan Intérimaire de l'Education. L'Observatoire sera composé des représentants de la société civile (associations de parents, syndicats d'enseignants, ONG, secteur privé) qui devront être appuyés dans leur structuration et renforcés en capacité de suivi pour pouvoir pleinement jouer ce rôle critique et constructif, et défendre les intérêts des bénéficiaires (enfants, parents, communautés, enseignants).

Par ailleurs, le renforcement des mécanismes de concertation, de coordination et de dialogue devra être réalisé aussi bien aux niveaux national, provincial que local pour favoriser une meilleure appropriation du budget-programme et de sa désagrégation au niveau des provinces et des écoles. Car, l'augmentation du budget qui en résulte n'atteindra l'impact souhaité que lorsqu'elle sera accompagnée d'une amélioration de la dépense publique. Ce qui implique un soutien politique fort pour la mise en œuvre des réformes en cours (préparation du budget, exécution du budget, lien avec la réforme générale de la Gestion des Finances Publiques, rapportage sur le budget et la transparence, des mesures en fonction du processus de décentralisation).

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous Cible 3: Donner à tous les enfants, garçon comme fille, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2015	A. Amélioration de l'accès, l'équité et la rétention	A.1. Prise en charge par l'État des frais scolaires	A.1.1. Répartition inégale des frais de fonctionnement des écoles, ne tenant pas compte de la taille de l'école (il se base sur 6 salles de classe par école. Or il y a des écoles à plus de six salles (Politique et planification)	A.1.1.1. Mettre en place un mécanisme d'évaluation des besoins réels de fonctionnement des écoles	MEPSP/SECOP/PNUD
			A.1.2. Non-généralisation de la mesure de la gratuité dans les villes Kinshasa et Lubumbashi (Politique et planification)	A.1.2.1. Généraliser la politique de gratuité dans les villes de Kinshasa et de Lubumbashi	
			A.1.3. Non-respect du texte réglementaire pour les frais scolaires (Utilisation/demande des services: directeurs d'écoles)	A.1.3.1. Prendre des actes administratifs sanctionnant toute perception des frais scolaires directs et/ou indirects auprès des ménages A.1.3.2. Sensibiliser toutes les parties prenantes (chefs d'établissements, chefs de divisions et sous-divisions et les autres partenaires notamment les parents) pour le respect des textes réglementaires à travers les séances de travail, ateliers, etc.	Min. Intérieur/Gouverneur de province/Min. Prov. EPSP MEPSP/Parents/Comm unautés locales
		A.2. Mécanisation et recrutement des enseignants	A.2.1. Insuffisance de banques (points de retrait) de paiement, les enseignants font plusieurs km pour percevoir leurs salaires (Prestation de services)	A.2.1.1. Multiplier les points de retraits de paiement A.2.1.2. Consolider et renforcer le système de paiement électronique du type "M-PESA" en cours dans le pays	Min. Finances/SECOP-EPSP Min. Finances et Budget/SECOP-EPSP
			A.2.2. Défaillance du système de mécanisation/rémunération des enseignants (SECOP) (enseignants non mécanisés et impayés, enseignants mécanisés et non payés / la liste (Listing) du SECOP omet souvent les noms des enseignants/ écoles omises) (Politique et planification)	A.2.2.1. Mettre en place un système d'un réseau de communication efficace (NTIC) A.2.2.2. Former les agents du SECOP	SECOPE-MPSP/PARSE-Banque mondiale SENAREC-Min. PLAN/PARSE-Banque mondiale
			A.2.3. Accélérer le processus de mécanisation et le paiement effectif des enseignants non pris en charge	A.2.3. Accélérer le processus de mécanisation et le paiement effectif des enseignants non pris en charge	SECOPE-MEPSP/Min. BUDGET

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
			A.2.3. Faible niveau de rémunération du personnel enseignant (frais de motivation, frais de technicité, etc.) (Budget et financement)	A.2.2.4. Mettre en place un système ou un mécanisme efficace de vérification de listing avant de le publier pour paiement	MEPSP/ Min. FP/SECOPE
			A.2.4. Mauvaise gestion du personnel enseignant (répartition spatiale, sous-représentation des femmes (27%), sous qualification des enseignants (37%) (Prestation de services)	A.2.3.1. Augmenter les salaires de 70 USD à 200 USD	Gouvernement/Min Budget/MEPSP
				A.2.4.1. Mettre en place une politique de recrutement du personnel enseignant en tenant compte du Genre	MEPSP/ Min. FP/SECOPE
				A.2.4.2. Organiser la formation continue des enseignants	Direction de formation-SERNAFOR-MEPSP/ DEP-EPSP
				A.2.4.3. Elaborer la carte scolaire nationale, provinciale, locale, etc.	DEP-EPSP/PTF
		A.3. Construction, réhabilitation et équipements des écoles et des salles de classes (y compris les toilettes et latrines séparées)	A.3.1. Insuffisance des ressources humaines et matériels, voir des institutions financières pour assurer les services surtout dans les milieux ruraux (Prestation de services)	A.3.1.1. Simplifier les procédures de passation des marchés	ARMP-BUDGET/DEP-EPSP
				A.3.1.2. Former les entrepreneurs locaux	PROVED-EPSP/UNICEF/ SECTEUR PRIVE/OSC
			A.3.2. Lourdeur dans les procédures de décaissement des fonds (Budget et financement)	A.3.2.1. Mettre en place le mécanisme de suivi de décaissement	DEP-EPSP/DPSB-BUDGET/DPB-PLAN
				A.3.2.2. Redynamiser la cellule de passation des marchés	DEP-EPSP/DPSB-BUDGET/DPB-PLAN
			A.3.3. Faible participation de communautaire dans la construction, réhabilitation et équipement des écoles aux normes (salles de classes, latrines, approvisionnement en eau, etc.) (Utilisation/demande des services)	A.3.3.1. Sensibiliser les communautés pour leurs contributions (main d'œuvre, apport des matériaux locaux) dans la construction et remise en état les infrastructures scolaires	MEPSP/COPA/ Communautés locales/ UNICEF/UNESCO
				A.3.3.2. Promouvoir l'intercommunalité pour la mutualisation des moyens et des charges (Mise en place la loi sur l'intercommunalité) et la coopération décentralisée	MEPSP/COPA/ Communautés locales/ UNICEF/UNESCO

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite 2)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
			A.3.4. Inaccessibilité de certaines zones rurales (enclavement) bénéficiant de fonds pour la construction (Utilisation/demande des services) A.3.5. Faible capacité technique des communautés rurales pour assumer leurs responsabilités en tant que maître d'ouvrage et conduire les réformes du secteur au niveau local (suivi de la réalisation des infrastructures, etc.) (Prestation de services) A.3.6. Absence d'une politique de maintenance et d'entretien des infrastructures scolaires (Politique et planification)	A.3.4.1. Désenclaver les zones rurales par la réhabilitation des voies d'accès (routes, bacs, etc.) A.3.5.1. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs (État, communautés) en appui à la décentralisation A.3.6.1. Redynamiser les services des infrastructures scolaires au niveau local	GOVERNEMENT/ OVD ET OR- Min.ITPR/PTF-BM SENAREC-Min. PLAN/ PARSE-Banque mondiale/UNICEF
		A.4. Subvention à la scolarisation des enfants vulnérables	A.4.1. Difficulté d'identification des enfants vulnérables (Prestation des services)	A.4.1.1. Organiser chaque année une étude de faisabilité A.4.1.2. Distribution des matériels scolaires pour les enfants de première année du primaire A.4.1.3 Accélérer le processus "Cash transfert" (Assistance financière aux enfants vulnérables)	MEPSP-Dir. Infrastructures UNICEF-PTF/ EDR-BM/ DEP-EPSP/ MINAS UNICEF-PTF/DEP- EPSP/ MINAS
		A.5. Développement des cantines scolaire	A.5.1. Manque d'une bonne coordination pour la mise en place de cantines scolaires A.5.2. Pesanteurs socio-culturelles (Utilisation de services)	A.5.1.1. Approvisionnement des cantines en produits alimentaires répondant aux besoins de la communauté A.5.1.2. Organisation des missions d'études et visites des cantines scolaires A.5.2.1.Sensibilisation des communautés sur la pertinence des repas scolaires	UNICEF/USAID/ GOVERNEMENT UNICEF/USAID/ GOVERNEMENT UNICEF/ PROVINCE
		A.6. Autres interventions pour favoriser l'accès aux enfants à l'école	A.6.1. Lourdeur dans le décaissement des fonds alloués aux EVF (Prestation des services) A.6.2. Difficulté d'identification des enfants vulnérables (Prestation des services)	A.6.1.1. Réaliser régulièrement des études sur le recensement des Enfants et Filles Vulnérables A.6.2.1. Organiser la campagne de mobilisation sociale et d'inscription de 400 000 filles et enfants en dehors du système	UNICEF/ PROVINCE/ MINAS UNICEF/MEPSP

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite 3)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
		A.7. Alphabétisation et rattrapage scolaire	A.7.1. Faible capacité d'accueil ou manque d'infrastructures (Prestation des services) A.7.2. Multiplicité des programmes d'alphabétisation (Politique et planification) A.7.3. Insuffisance et vieillissement du personnel (Prestation des services) A.7.4. Financement quasi inexistant pour ce sous-secteur (Budget et financement)	A.6.2.2. Poursuivre la distribution de matériels scolaires aux enfants	UNICEF/ BUDGET/MEPSP
				A.7.1.1. Construire et équiper les centres d'apprentissage et de rattrapages scolaires	GOUVERNEMENT-MINAS/ PTF
				A.7.2.1. Elaborer et disséminer le programme cadre pour l'alphabétisation	GOUVERNEMENT-MINAS/ PTF
				A.7.3.1. Recruter le personnel éducatif (et alphabétiseurs)	GOUVERNEMENT-MINAS/ Min. FP/ PTF
	B. Amélioration de la qualité des apprentissages		B.1. Amélioration du programme scolaire	A.7.4.1. Plaider pour la mobilisation des ressources en faveur du sous-secteur	SG-DEP- MINAS
				B.1.1.1. Recruter des experts, spécialistes et consultants pour réformer le programme national	Min. EPSP/ PTF
				B.1.1.2. Recruter des inspecteurs et du personnel (SERNAFOR et DIPROMAD)	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP
				B.1.2.1. Mettre en place un cadre de concertation dans le processus d'élaboration de manuels scolaires	SERNAFOR et DIPROMAD / IGE- MEPSP
				B.1.3.1. Recycler et former les enseignants du primaire sur les méthodes innovantes	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP / UNICEF-USAID-PTF
				B.1.3.2. Revisiter le programme des HP à partir de la 3 ^{ème} année secondaire, avec un accent particulier sur les pratiques professionnelles(stage) en tenant compte du changement du cycle de primaire	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP
B.1.3.3. Organiser systématiquement des évaluations de niveau des enseignants		B.1.3.4. Développer le système de suivi des acquis scolaires	B.1.3.3. Organiser systématiquement des évaluations de niveau des enseignants	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP	
			B.1.4.1. Former des enseignants du primaire aux programmes d'études révisés dans les 30 provinces éducationnelle	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP	

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite 4)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
				B.1.4.2. Former les inspecteurs aux programmes Scolaires	SERNAFOR et DIPROMAD / IGE-MEPSP
		B.2. Amélioration des temps d'apprentissage	B.2.1. Faible exploitation du calendrier scolaire (Prestation de service)	B.2.1.1. Sensibiliser les parents, les enseignants, les directeurs, les PROVED, les autorités politiques et administratives sur le respect du calendrier scolaire B.2.1.2. Organiser des visites régulières de classes par les chefs d'établissements et faire contrôler trimestriellement chaque école par les inspecteurs	DIPROMAD / IGE-MEPSP/ UNICEF-PTF
			B.2.2. Utilisation des élèves aux différents travaux pendant les heures de cours (Prestation des services)	B.2.2.1. Sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissements à travers le COGES et la COPA à ne pas utiliser les enfants à toutes sortes de travaux pendant les heures de cours	PROVED-EPSP/UNICEF/ COPA-COGES/OSC
			B.2.3. Manque de motivation des enseignants (l'enseignant mal payé, non motivé quitte régulièrement sa classe) (Budget et Finance)	Pm. Voir Rémunération des enseignants	
			B.2.4. Beaucoup de temps consacré à certaines matières et peu de temps à d'autres (Prestation des services)	B.2.3.1. Réviser l'emploi du temps au cycle primaire pour donner une meilleure place à la lecture, à l'écriture, etc.	DIPROMAD / IGE-IPP-PROVED-MEPSP/ UNESCO-PTF
		B.3. Amélioration des méthodes d'apprentissage	B.3.1. Baisse de niveau de la formation initiale et continue des enseignants et des inspecteurs (Prestation de service)	B.3.1.1. Former et recycler les enseignants et les inspecteurs aux méthodes innovantes	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP
			B.3.2. Non-maîtrise des langues de l'enseignement et d'apprentissage (Utilisation de service)	B.3.2.1. Former et recycler les enseignants et les inspecteurs aux méthodes innovantes B.3.2.2. Prendre un acte autorisant la formation en langue maternelle pour les classes de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années primaires (appliquer la mesure instituant la langue d'apprentissage)	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP MEPSP
			B.3.3. Manque de missions de suivi de l'application de méthode de l'apprentissage (Prestation de Service)	B.3.3.1. Organiser des missions de suivi et d'évaluation	SERNAFOR et DIPROMAD / MEPSP/ UNICEF

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite 5)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre
			B.3.4. Châtiments corporels infligés aux enfants lors de l'apprentissage (Politique et Financement)	B.3.4.1. Sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissements à travers le COGES et la COPA à ne pas frapper les enfants pendant les heures de cours B.3.4.2. Prendre un arrêté ministériel interdisant les châtements corporels à l'école	UNICEF / IPP MEPSP / Min. JUSTICE
		B.4. Fourniture de supports pédagogiques aux écoles primaires	B.4.1. Absence d'une politique nationale de manuels scolaires (qui définissent la vision, la méthodologie utilisée et le système d'évaluation et de formation) (Politique et Planification) B.4.2. Manque de politique nationale en manuels scolaires édités en langue maternelle dans toutes les classes du primaire (Politique et Planification)	B.4.1.1. Mettre en place une politique des distributions de manuels scolaires B.4.1.2. Détaxer les manuels et les fournitures scolaires B.4.2.1. Poursuivre la distribution gratuite des manuels scolaires en passant par la formation des enseignants	DIPROMAD / DEP-MEPSP DIPROMAD / DEP-MEPSP / UNICEF
			B.4.3. Déficit budgétaire pour la production et la mise à disposition des supports pédagogiques (Budget et Finance)	B.4.3.1. Plaider pour accroître et décaisser le budget alloué aux supports pédagogiques	DIPROMAD / DEP-MEPSP / Min. BUDGET
C. Gouvernance du secteur		C.1. Amélioration du cadre légal	C.1.1. Retard dans la formulation des textes légaux et Promulgation (Politique et stratégie)	C.1.1.1. Définir un nouveau cadre de partenariat avec les réseaux confessionnels (conventionnés) C.1.2.1. Clarifier et redéfinir des procédures en matière de création d'écoles et de recrutement d'enseignants	MEPSP / SYNDICAT / EC ET ENC Dir. INFRASTRUCTURE-EPSP / DEP
		C.2. Amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle)	C.1.2. Non-application des résolutions prises dans le cadre de promotion scolaire (Prestation de services) C.2.1. Non-application des problèmes de réformes administratives globales (Politique et stratégie) C.2.2. Manque de cadres formés pour l'élaboration des plans d'actions (Prestation de services)	C.1.2.2. Mettre en place d'un Observatoire permanent de la gouvernance dans le secteur C.2.1.1. Systématiser un cadre de suivi des mesures contenues dans le cadre légal C.2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs du secteur en formation en élaboration de plans d'action provinciaux et en coordination, suivi	DEP-EPSP/ GTE DEP-EPSP/ GTE DEP-EPSP/ DEME-PLAN / DIV. PROV. PLAN/ DNUJ / UNICEF GTE

Tableau 5 : Synthèse des solutions d'accélération des OMD 2 (suite 6)

OMD/ Cibles	Domaines d'intervention prioritaires	Interventions prioritaires retenues	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Partenaires de mise en œuvre			
			C.2.3. Non-mise à jour à temps réel de la base des données (Politique et stratégie)	C.2.3.1. Renforcer les capacités des experts en base des données du SIGE C.2.3.2. Décentraliser le SIGE pour la planification et le dialogue politique dans le secteur de l'EPSP dans les 11 provinces	SENAREC-PLAN/ DEP-EPSP			
			C.2.4. Non-régularité de recrutement des nouveaux inspecteurs (Politique et stratégie)	C.2.4.1. Renouveler le corps des inspecteurs	PM			
			C.2.5. Insuffisance des capacités avérées dans la gestion quotidienne (Prestation des services)	C.2.5.1. Renforcer les capacités des directeurs d'école et les membres de comités scolaires en formation sur la gestion des écoles et sur la micro-planification pour l'équité et la qualité, la cogestion transparente des ressources de l'école ainsi que sur la redevabilité	UNICEF /COGES			
			C.2.6. Non-prise en compte du mécanisme de suivi des décisions prises dans les concertations (Prestation des services)	C.2.6.1. Renforcer le cadre de dialogue social et sectoriel	GTE / UNICEF			
			C.3.1. Non-applicabilité du budget programme (Politique et stratégie)	C.3.1.1. Appuyer le secteur dans l'élaboration des plans d'action et des budgets programmes des niveaux central et provincial	DEP-EPSP/ DEME-PLAN / DIV. PROV. PLAN/ PNUD-UNICEF6 PTF			
			C.3.2. Traitement tardif des dossiers dans le circuit budgétaire (Prestation des services)	C.3.2.1. Renforcer les mécanismes de concertation, de coordination, de dialogue, de suivi budgétaire d'exécution budgétaire C.3.2.2 Créer une cellule spéciale dotée d'un point focal à la Direction de contrôle budgétaire	DEP-EPSP / DPSB- BUDGET / PROVED DEP-EPSP / DPSB- BUDGET / PROVED			
			C.3.3. Manque de politique de renforcement des capacités des gestionnaires de réseaux des écoles conventionnées (Prestation des services)	C.3.3.1. Renforcer les capacités des bureaux gestionnaires vers un mode de gestion différent	UNICEF /COGES			



École secondaire réhabilitée par le PNUD à Goma, Nord-Kivu.
©John Mwimba /PNUD 2007

Chapitre 5

Plan d'action d'accélération de l'OMD 2

Le plan d'action pour l'accélération de l'OMD 2 se décline en deux parties, à savoir : le plan d'action proprement dite ainsi que le plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Il s'inscrit dans la continuité du Programme Intérimaire de l'Education et vise la réalisation de la cible 3 de l'OMD 2 de pour la période 2014-15.

Plan d'Action Pays

L'élaboration du plan d'action s'est réalisée en trois étapes : la planification, l'estimation et la répartition des coûts par rubrique et acteur, et la stratégie de financement du plan d'action CAO pour la mobilisation des ressources financières et techniques. Il reprend les différentes solutions spécifiques retenues pour lever chaque goulot d'étranglement dans la mise en œuvre des interventions prioritaires. Pour mettre en œuvre chacune des actions retenues, la période a été déterminée, les coûts nécessaires ont été estimés et les partenaires potentiels ont été identifiés.

La planification

Le plan d'action proposé porte sur une période de deux ans 2014-15. Les actions retenues dans le plan de financement pour accélérer l'atteinte des cibles de l'OMD 2 sont catégorisés en trois niveaux, en référence à la nature du goulot d'étranglement visé. Il s'agit des trois niveaux ci-après : l'offre d'éducation, la demande d'éducation ainsi que la politique et planification.

Pour accroître l'offre d'éducation, il est proposé la prise en charge par l'État des frais scolaires aujourd'hui financés par les ménages de façon à permettre à tous les enfants un accès gratuit à l'école ; la prise en charge totale et le paiement direct des frais de fonctionnement des écoles primaires et des bureaux gestionnaires ; l'amélioration du dispositif de paiement des salaires des enseignants par la multiplication des points de retrait ; la simplification des procédures de passation des marchés et la formation des entrepreneurs locaux pour faciliter la construction et la remise en état des écoles ; la distribution des matériels scolaires aux enfants vulnérables de première année primaire ; l'approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires ; l'organisation de la campagne de mobilisation sociale et d'inscription des enfants en dehors du système scolaire ; la formation et le recyclage des enseignants et le développement d'un système de suivi de leurs acquis ; la sensibilisation des enseignants et des chefs d'établissements à travers les COPA et les COGE pour la non-utilisation des enfants à toutes sortes de travaux pendant les heures de cours ; le renforcement des capacités des acteurs du secteur sur la planification, la coordination et la mise en œuvre des programmes.

Pour améliorer la demande ou l'utilisation des services d'éducation, le CAO préconise la suppression de tous les frais directs/indirects perçus auprès des ménages et la sensibilisation des acteurs à tous les niveaux pour le respect des textes réglementaires ; la sensibilisation des communautés pour contribuer à la construction et à la réhabilitation des infrastructures scolaires ; la promotion de l'intercommunalité pour la mutualisation des moyens et des charges et la coopération décentralisée ; la sensibilisation des communautés sur le bien-fondé des cantines scolaires ; la formation des enseignants du primaire aux programmes d'études révisés ; et enfin, l'application de la mesure instituant la langue d'apprentissage, notamment la langue maternelle pour les 1^{ère} et 2^{ème} années primaires.

Enfin, en matière de politique et de planification, les principales actions visées sont la généralisation de la politique de gratuité scolaire dans les villes de Kinshasa et de Lubumbashi ; la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des besoins réels de fonctionnement des écoles ; l'accélération de la mécanisation et le paiement des enseignants non pris en charge ainsi que la mise en place d'un mécanisme de vérification des listings avant leur publication ; la redynamisation de la cellule de passation des marchés et la mise en place du mécanisme de suivi des décaissements du secteur ; la redynamisation des services des infrastructures scolaires au niveau local ; la détaxation des manuels et fournitures scolaires et la poursuite de leur distribution gratuite ; la décentralisation du SIGE au niveau des provinces et le renforcement des capacités des utilisateurs.

Ces solutions permettront principalement de consolider les acquis et de réaliser des investissements soit à travers un élargissement au plan spatial, soit à travers un meilleur ciblage des groupes vulnérables, soit enfin à travers une intensification du degré de l'intervention pour un plus grand impact en termes d'achèvement du cycle complet primaire par tous les enfants, garçons et filles.

L'estimation des coûts

L'estimation des coûts du CAO a suivi les étapes suivantes : la détermination des paramètres ; l'estimation des coûts des actions ; l'estimation du coût global du CAO 2.

Concrètement, l'exercice a consisté en l'estimation du coût de chaque action liée à une solution d'accélération retenue en tenant compte des paramètres (champ d'intervention, quantités requises, prix unitaires) et ensuite à déterminer le coût de la solution par agrégation des coûts spécifiques des actions qui lui sont liés. Le coût total du CAO est enfin calculé en incluant les frais de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

L'évaluation des coûts des différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan d'action révèle qu'il faut globalement un montant 23,86 millions USD pour la période sous étude. Les financements prévisibles sont évalués à 19,31 millions USD soit 81% du coût total. Le gap ou besoin de financement est de 4,55 millions USD soit environ 19% du coût total est présagé.

La stratégie de financement du CAO de l'OMD 2

Le financement du CAO 2 s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par le Gouvernement, lesquelles visent à améliorer le niveau des ressources intérieures et consacrer celles-ci essentiellement au financement du développement ; accroître le niveau des investissements dans le secteur éducatif ; accroître l'efficacité de l'aide publique au développement ; attirer les flux de capitaux privés et enfin, encourager l'investissement direct étranger et éviter la fuite des capitaux.

Ce plan de financement est établi selon l'hypothèse suivante : le Gouvernement de la RDC envisage de porter la croissance à deux chiffres entre 2014 et 2015 et d'améliorer progressivement la part de financement, sur ressources propres, allouées au secteur de l'éducation de base. En effet, pour atteindre l'universalité de l'éducation de base d'ici à 2015, des analyses préconisent non seulement de maintenir une croissance annuelle forte et soutenue de 8% en moyenne sur une longue période, mais aussi et surtout de relever le volume d'investissements dans le secteur éducatif d'au moins 20% du PIB.

Ainsi, le financement de 19,31 millions USD estimés dans le cadre du CAO sera mobilisé auprès de nombreux acteurs diversifiés mais complémentaires, à savoir, l'État, le secteur privé, les Partenaires au développement dont les ONG Internationales. En ce qui concerne le financement acquis de l'État évalué à 8,2 millions USD représentant 43% du montant, il a été identifié dans le cadre du budget pluriannuel de l'État pour les exercices 2014-2015. Pour ce qui revient aux partenaires au développement, les 11,1 millions USD, soit 57%, ont été identifiés dans le cadre des projets de l'UNICEF, PNUD, UNESCO et de la Banque mondiale.

Afin de financer le gap de 4,55 millions USD, la contribution du secteur privé sera encouragée à travers des partenariats public-privé pour soutenir les efforts du Gouvernement dans le relèvement des défis auxquels le secteur éducatif congolais est confronté. Dans la même optique, il est également préconisé la participation des ONG notamment le Caritas dans les domaines de point de retrait des salaires des enseignants dans les zones dépourvues des banques.

Concernant les partenaires au développement, le cadre institutionnel de mise en œuvre reposant sur le Groupe Thématique facilitera la mobilisation de ressources. L'organisation d'une table ronde sera également de nature à boucler le financement du CAO 2. La mobilisation des ressources financières auprès de ces différentes sources devra être effectuée selon une démarche concertée.

Plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation

La mise en œuvre du plan d'action 2014-2015 du CAO, repose sur un certain nombre de principes, notamment : une forte appropriation du Gouvernement et des partenaires, un engagement des partenaires identifiés dans la mobilisation des financements, un système de suivi-évaluation du processus, la prise en considération du Rapport du CAO par tous les acteurs au développement comme une référence pour bien cibler leurs appuis financiers et techniques relativement aux trois domaines d'interventions clé identifiées dans le CAO 2.

L'ancrage institutionnel du CAO 2 proposé est le même qui a été mis en place dans le cadre du Plan Intérimaire de l'Éducation PIE. Il s'effectuera au niveau d'un comité de pilotage du CAO 2 dans le cadre du Groupe Thématique du sous-secteur de l'EPSP, composé principalement des membres du Gouvernement (MEPSP-CAT-DEP) et des PTF. Ce comité sera chargé du suivi et de la bonne marche de l'exécution des interventions ciblées. Le comité produira périodiquement des rapports d'étape, transmis au Gouvernement, qui veillera à la coordination et à la synergie indispensables pour l'atteinte de l'OMD 2 avec succès d'ici 2015.

Ce Comité aura pour missions de :

- Veiller à la coordination et à l'harmonisation des interventions des différents acteurs du développement ;
- Faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre du plan d'action du CAO ;
- Veiller à l'alignement des appuis des partenaires techniques et financiers sur les priorités arrêtées ;
- Assurer la suivi-évaluation des interventions.

Le niveau d'ancrage va contribuer assurément à donner un signal fort à tous les acteurs et aux Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le secteur éducatif, par rapport au rôle référentiel et stratégique du CAO en vue d'atteindre les cibles relatives à l'OMD 2 en RDC.



École primaire Mabanga reconstruite sur financement PNUD à Goma, Nord-Kivu. ©John Mwimba/PNUD 2007

Tableau 6 : Plan d'Action du CAO 2

Interventions prioritaires	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Coût total (en \$ US)	Acquis	Partenaires	Gap à combler
A.1. Prise en charge par l'État des frais scolaires	A.1.1. Répartition inégale des frais de fonctionnement des écoles, ne tenant pas compte de la taille de l'école (il se base sur 6 salles de classe par école, Or il y a des écoles à plus de six salles (Politique et planification))	A.1.1.1. Mettre en place un mécanisme d'évaluation des besoins réels de fonctionnement des écoles	200 000	110 000	PNUD	90 000
	A.1.2. Non-généralisation de la mesure de la gratuité dans les villes Kinshasa et Lubumbashi (Politique et planification)	A.1.2.1. Généraliser la politique de gratuité dans les villes de Kinshasa et de Lubumbashi	4 000 000	4 000 000	Gouv/MEPSP	-
	A.1.3. Non-respect du texte réglementaire pour les frais scolaires (Utilisation/demande des services: directeurs d'écoles)	A.1.3.1. Prendre des actes administratifs sanctionnant toute perception de frais scolaires directs et/ou indirects auprès des ménages	25 000	25 000	Min. Intérieur/Gouverneur de province/Min. Prov. EPSP	-
A.2. Mécanisation et recrutement des enseignants	A.2.1. Insuffisance de banques (points de retrait) de paiement, les enseignants font plusieurs km pour percevoir leurs salaires (Prestation de services)	A.1.3.2. Sensibiliser toutes les parties prenantes (chefs d'établissements, chefs de divisions et sous-divisions et les autres partenaires notamment les parents) pour le respect des textes réglementaires à travers des séances de travail, ateliers, etc.	350 000	220 000	UNICEF	130 000
		A.2.1.1. Multiplier les points de retraits de paiement	550 000	550 000	Min. Finances/SECOP-EPSP	-
	A.2.2. Défaillance du système de mécanisation/rémunération des enseignants (SECOPE) (enseignants non mécanisés et impayés, enseignants mécanisés et non payés / la liste (Listing) du SECOP omet souvent le nom des enseignants/ écoles omises) (Politique et planification)	A.2.1.2. Consolider et Renforcer le système de paiement électronique du type "M-PESA" en cours au pays	520 000	520 000	Min. Finances et Budget/SECOP-EPSP	-
		A.2.2.1. Mettre en place un système d'un réseau de communication efficace (NTIC)	1 200 000	1 200 000	PARSE-Banque mondiale	-
	A.2.2.2. Former les agents du SECOPE	200 000	200 000	PARSE-Banque mondiale	-	
	A.2.2.3. Accélérer le processus de mécanisation et paiement effectif des enseignants non pris en charge	50 000	50 000	SECOPE/Min. BUDGET	-	

Tableau 6 : Plan d'Action du CAO 2 (suite 2)

Interventions prioritaires	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Coût total (en \$ US)	Acquis	Partenaires	Gap à combler
A.3. Construction, réhabilitation et équipements des écoles et des salles de classes (y compris les toilettes et latrines séparées)	A.3.1. Insuffisance de ressources humaines et matérielles, voire financières pour assurer les services de construction/réhabilitation des infrastructures scolaires, surtout dans les milieux ruraux (Prestation de services)	A.2.4. Mettre en place un système ou un mécanisme efficace de vérification de listing avant de le publier pour paiement A.3.1.1. Simplifier les procédures de passation des marchés	380 000	380 000	Min. FP/SCOPE	-
	A.3.2. Lourdeur dans les procédures de décaissement des fonds (Budget et financement)	A.3.1.2. Former les entrepreneurs locaux A.3.2.1. Mettre en place le mécanisme de suivi de décaissement A.3.2.2. Redynamiser la cellule de passation des marchés	400 000	20 000	ARMIP-BUDGET/DEP-EPSP	380 000
	A.3.3. Faible participation communautaire dans la construction, la réhabilitation et l'équipement des écoles aux normes (salles de classes, latrines, approvisionnement en eau, etc.) (Utilisation/demande des services)	A.3.3.1. Sensibiliser les communautés pour leurs contributions (main d'œuvre, apport des matériaux locaux) dans la construction et la remise en état des infrastructures scolaires A.3.3.2. Promouvoir l'intercommunalité pour la mutualisation des moyens et des charges (on en place de la loi sur l'intercommunalité) et la coopération décentralisée	350 000	150 000	UNICEF/ SECTEUR PRIVE/OSC	200 000
	A.3.5. Faible capacité technique des communautés rurales pour assumer leurs responsabilités	A.3.5.1. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs (État, communautés) en appui à la décentralisation	450 000	280 000	DPSB-BUDGET/DPB-PLAN	170 000
	A.3.6. Absence d'une politique de maintenance et d'entretien des infrastructures scolaires (Politique et planification)	A.3.6.1. Redynamiser les services des infrastructures scolaires au niveau local	500 000	155 000	MEPSP/COPA/Communes locales/UNICEF/UNESCO	345 000
			412 000	74 000		338 000
			400 000	26 000	SENAREC-Min. PLAN/ PARSE-Banque mondiale/UNICEF	374 000
			700 000		MEPSP-Dir. Infrastructures	700 000

Tableau 6 : Plan d'Action du CAO 2 (suite3)

Interventions prioritaires	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Coût total (en \$ US)	Acquis	Partenaires	Gap à combler
A.4. Subvention à la scolarisation des filles et enfants vulnérables	A.4.1. Difficulté d'identification des enfants vulnérables (Prestation de services)	A.4.1.2. Distribuer des matériels scolaires aux enfants de première année du primaire	1 325 000	915 000	UNICEF-PTF/DEP-EPSP/ MINAS	410 000
A.5. Développement des cantines scolaire	A.5.1. Manque d'une bonne coordination pour la mise en place de cantines scolaires A.5.2. Pesantiers socio-culturelles (Utilisation de services)	A.5.1.1. Approvisionner les cantines en produits alimentaires répondant aux besoins de la communauté A.5.2.1. Sensibiliser les communautés sur la pertinence des repas scolaires	500 000 55 000	200 000	UNICEF/USAID/ GOUVERNEMENT UNICEF/ PROVINCE	300 000 55 000
A.6. Autres interventions pour favoriser l'accès aux enfants à l'école	A.6.2. Difficulté d'identifier les enfants vulnérables (Prestation de services)	A.6.2.1. Organiser la campagne de mobilisation sociale et d'inscription de 400 000 filles et enfants en dehors du système	2 000 000	2 000 000	UNICEF/MEPSP	-
A.7. Alphabétisation et Rattrapage scolaire	A.7.4. Financement quasi inexistant pour ce sous-secteur (Budget et financement)	A.6.2.2. Poursuivre la distribution de matériels scolaires aux enfants A.7.4.1. Plaider pour la mobilisation des ressources en faveur du sous-secteur	919 000 36 000	919 000	UNICEF/ BUDGET/MEPSP SG-DEP- MINAS	- 36 000
B.1. Amélioration du programme scolaire	B.1.3. Déficit professionnel des enseignants dans différentes méthodes innovantes (approches par compétences) du nouveau programme (Prestation de services) B.1.4. Faible dissémination et utilisation du programme national d'enseignement primaire (Utilisation de services)	B.1.3.1. Recycler et former les enseignants du primaire dans les méthodes innovantes B.1.3.4. Développer le système de suivi des acquis scolaires B.1.4.1. Former les enseignants du primaire aux programmes d'études révisés dans les 30 provinces éducationnelles B.1.4.2. Formes les inspecteurs aux programmes scolaires	1 313 000 818 000 513 000	1 313 000 818 000	UNICEF-USAID-PTF-DPROMADE UNICEF-PTF- DEP UNICEF-UNESCO	- - 513 000
B.2. Amélioration des temps d'apprentissage	B.2.2. Utilisation des enfants aux différents travaux pendant les heures de cours (Prestation de services)	B.2.2.1. Sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissements à travers le COGES et la COPA à ne pas utiliser les enfants à toutes sortes des travaux pendant les heures de cours	250 000	250 000	Budget de l'Etat UNICEF/ COPA-COGES /OSC	- -

Tableau 6 : Plan d'Action du CAO 2 (suite 4)

Interventions prioritaires	Goulots d'étranglement	Solutions préconisées d'accélération	Coût total (en \$ US)	Acquis	Partenaires	Gap à combler
B.3. Amélioration de la méthode d'apprentissage	B.3.2. Non-maîtrise des langues de l'enseignement et de l'apprentissage (Utilisation de service)	B.3.2.2. Prendre un acte autorisant la formation en langue maternelle pour les classes de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années primaires (appliquer la mesure instituant la langue d'apprentissage)	20 000	20 000	MEPSP	-
	B.3.4. Châtiments corporels d'apprentissage de transmission aux enfants (Politique et Financement)	B.3.4.1. Sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissements à travers le COGES et la COPA à ne pas frapper/maltraiter les enfants pendant les heures de cours B.3.4.2. Prendre un arrêté ministériel interdisant des châtements corporels dans les écoles	250 000	250 000	UNICEF / IPP	-
B.4. Fourniture de supports pédagogiques aux écoles primaires	B.4.1. Absence d'une politique nationale de manuel scolaire (qui définit la vision, la méthodologie utilisée et le système d'évaluation et de formation) (Politique et Planification)	B.4.1.2. Détaxer les manuels et les fournitures scolaires	20 000	20 000	Min. Finances	-
	B.4.2. Manque de politique nationale en manuels scolaires édités en langue maternelle dans toutes les classes de primaire (Politique et Planification)	B.4.2.1. Poursuivre la distribution gratuite de manuels scolaires en passant par la formation des enseignants	450 000	450 000	MEPSP / UNICEF	-
C.2. Amélioration de la gouvernance organisationnelle (administrative et structurelle)	C.2.2. Manque de cadres formés pour l'élaboration des plans d'actions (Prestation de services)	C.2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs du secteur en formation, en élaboration des plans d'action provinciaux, en coordination, en suivi et mise en œuvre du PIE	818 000	818 000	CAT-EPSP/ UNICEF	-
	C.2.3. Non-mise à jour en temps réel de la base de données (Politique et stratégie)	C.2.3.1. Renforcer les capacités des experts en base de données du SIGE C.2.3.2. Décentraliser le SIGE pour la planification et le dialogue politique dans le secteur de l'EPSP dans les 11 provinces	660 000	396 000	UNICEF	264 000
C.3. Amélioration de la gouvernance financière	C.3.2. Traitement tardif des dossiers dans le circuit budgétaire (Prestation de services)	C.3.2.1. Renforcer les mécanismes de concertation, coordination, de dialogue et le suivi budgétaire de l'exécution budgétaire	1 800 000	1 800 000	DEP-EPSP / DPSB-BUDGET / PROVED	-

Documents consultés

1. Budget 2014, RDC
2. Document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur des OMD de la RDC, Ministère du Plan 2008
3. Document de diagnostic sur la protection sociale des enfants en RDC, Ministère des Affaires Sociales 2011
4. Manuel de Préparation des Stratégies Nationales pour Atteindre les OMD (PNUD), 2011
5. MEPSP (2007, 2008, 2009, 2010, 2011), Annuaire des Statistiques Scolaires
6. MEPSP (2010), Stratégie de Développement du sous-secteur de l'EPSP
7. MEPSP (2012), Plan Intérimaire de l'Éducation (PIE 2012-2014)
8. MEPSP (2013), Rapport de la revue 2012 de l'EPSP
9. MEPSP, UNICEF, DFID, Enquête nationale sur les Enfants et Adolescents en dehors de l'École
10. MEPSP (2011) Guide de constructions scolaires à moindre coût
11. MEPSP, USAID, IRC, (2012), Impact de l'intervention du projet OPEQ au Katanga; 2011
12. MEPSP, IRC, New York University, (2012), Évaluation des élèves du primaire au Katanga
13. Ministère du Plan (2013), Document des Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté II 2012-2016.
14. Ministère du Plan et SMRM (2007), Rapport de l'enquête 1-2-3
15. Ministère du Plan et SMRM (2014), Rapport des résultats provisoires d'enquête 1-2-3
16. Ministère des Affaires Sociales, Stratégie Sous-sectorielle de l'Éducation Non Formelle, RDC 2013
17. Ministère du Plan et SMRM (2014), Note de Revue EPSP 2013.
18. Politique Nationale des Orphelins et enfants vulnérables, Ministère des Affaires Sociales 2012
19. Programme Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), Nations Unies 2012
20. Programme d'Action du Gouvernement 2012-2016, RDC 2012
21. Programme National de l'Éducation pour tous, Ministère EPSP 2006
22. Rapport de suivi des OMD 2012-2013
23. UNESCO (2010), Rapport Mondial de suivi de l'EPT-2010
24. UNESCO (2011), Rapport Mondial de suivi de l'EPT-2011



Annexe 1 : Note méthodologique pour l'élaboration du plan d'action du cadre d'accélération des OMD pour le secteur de l'Éducation OMD 2

La présente note d'orientation méthodologique clarifie la démarche qui a été suivie par le consultant national pour élaborer le Rapport final du CAO 2 de la RDC. Elle propose également les modalités nécessaires pour assurer sa production (diffusion) et décrit également les différentes activités à mener pour élaborer ce rapport.

Ce rapport est préparé, sous la direction générale du Comité de Pilotage du processus CAO, dans le but de mieux cerner les principales goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre des interventions OMD du secteur de l'éducation et de proposer ainsi toutes les solutions idoines pour accélérer l'atteinte de certaines cibles des OMD dans le secteur.

Le rapport CAO a permis entre autres les actions suivantes : Identifier et classer les impacts des interventions potentielles nécessaires à la réalisation de l'OMD 2 suivant la méthodologie de la plateforme d'expertise Pôle de Dakar ; Identifier les goulots d'étranglement, les mesures et actions pour lever ou atténuer les goulots d'étranglement de chaque intervention ; Élaborer un plan d'action chiffré de ces mesures, 2014-2015.

Cadre de méthodologie

L'approche méthodologique qui a guidé la préparation du rapport comprend 3 phases que sont les travaux préliminaires, la conduite des travaux et la finalisation du Plan d'action CAO.

Phase 1 : Les travaux préliminaires

Les travaux préliminaires ont porté sur les activités suivantes :

- Prise de contact avec les services impliqués dans la réalisation du plan d'action CAO 2 et le comité national de pilotage du processus en vue de fixer le cadre du travail, les formalités administratives et logistiques. À cet effet, la mission a participé aux réunions techniques pour arrêter des orientations d'ordre méthodologique et organisationnel du travail avec le comité technique de supervision ;
- Formation du groupe de travail sectoriel. Cette tâche a porté sur la mise en place d'un groupe d'un travail sectoriel de l'EPSP à travers la désignation d'experts sectoriels techniques et du responsable de l'équipe ainsi que la répartition des tâches ;
- Discussion sur la présente note méthodologique et sur celle proposée par le pôle de Dakar sur le CAO. Cette action a permis d'adapter la feuille de route d'activités au contexte du terrain ;
- Validation de la feuille de route de conduite des travaux.

Phase 2 : La conduite des travaux

Les travaux ont été organisés sous forme de réunions techniques et d'ateliers regroupant les experts désignés. Cette phase comprend trois étapes : la revue documentaire, le traitement et l'analyse des interventions et la rédaction du rapport d'étape.

Revue documentaire

Cette étape permet d'analyser les documents existants afin d'établir un meilleur diagnostic (identification des faiblesses, menaces, atouts et opportunités) et surtout de classer par ordre de priorité l'ensemble des interventions nécessaires – adaptées au pays et à la population visée – pour atteindre les cibles sectorielles de l'OMD 2, ainsi que d'autres cibles de développement.

Les documents importants identifiés sont :

Au niveau national, la Stratégie de l'Éducation (EPSP), le Plan Intérimaire de l'Éducation (PIE), le Rapport CDMT de l'EPSP, le document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur des OMD, la stratégie de l'Éducation pour tous, le DSCR 2, le rapport de suivi des OMD 2010, etc. (cfr Documents consultés)

Au niveau extérieur : les rapports CAO 2 (des autres pays), le document « Investir dans le développement (2005) » du PNUD, le rapport mondial des OMD 2012, etc.

Traitement et analyse des interventions retenues

Au cours de cette étape, il a été question d'identifier les goulots d'étranglement ; des solutions ont été formulées et un rapport CAO a été élaboré avec les experts sectoriels des services concernés et des partenaires qui accompagnent le secteur de l'EPSP.

À cet effet, à partir des interventions prioritaires retenues, le groupe a, dans un premier temps, relever les principaux goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre de ces interventions. Ensuite, il a été procédé à la classification des goulots d'étranglement spécifiques, d'une part, et les goulots d'étranglement transversaux par intervention, d'autre part.

Dans un second temps, le groupe a formulé des solutions par rapport aux goulots d'étranglement correspondants. Cette étape a permis également de déterminer pour chaque solution la ou les structures responsables de mise en œuvre.

Rédaction du rapport d'étape

Enfin, sur base des solutions/mesures pertinentes proposées, un premier projet du rapport du Plan d'action CAO du secteur de l'éducation a été élaboré et soumis d'abord à la validation interne et ensuite au comité de pilotage pour amendements et observations.

Phase 3 : La finalisation du Rapport CAO

Le Rapport pays du CAO 2 contient les matrices du plan d'action de mise en œuvre des solutions d'accélération suivant le canevas et la démarche proposés dans cette note. Ce Rapport a fait l'objet d'une validation nationale en atelier par toutes les parties prenantes. Il a été rédigé en collaboration avec le consultant, l'équipe sectorielle de l'EPSP et les partenaires au développement (voir annexe 2).



École secondaire réhabilitée par le PNUD à Goma, Nord-Kivu. ©John Mwimba /PNUD 2007

Annexe 2 : Équipe de rédaction

Supervision générale		
Célestin Vunabandi Kanyamihigo	Ministre du Plan et Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de Modernité	
Maker Mwangu	Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel	
Barbara Bentein	Représentant Résident de l'UNICEF	
Edwin Huizing	Représentant Résident a.i. de l'UNFPA	
Abdourahamane Diallo	Représentant UNESCO	
Michel Balima	Directeur Pays a.i. PNUD-RDC	
Coordination technique		
Lufunisabo Bondoki	Secrétaire Général, Ministère de l'éducation primaire, secondaire et professionnelle	
Monique Likele	Secrétaire générale, Ministère du Plan et Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de la Modernité	
Cecilia Baldei	UNICEF	
Paulin Tshimanga	UNFPA	
Meissa Diop	UNESCO	
Ernest Bamou	Économiste principal, PNUD	
Comité de pilotage		
Roger Mibulumukini	CABINET/MINPLAN	Directeur du Cabinet
Marcel Kanda	CABINET/PLAN	Conseiller
Modeste Mukiramfi	DEME/PLAN	Directeur
Francesca Bomboko	OCPI	Coordonnatrice
Théo Kanene	DCRE/PLAN	Directeur
Taib Diallo	Bureau Intégré/UN	Senior Policy Advisor
Bertin Gbayoro	UNICEF	
Abetty Bilanda	UNFPA	
Jean Louis Kazadi	UNESCO	
Jean Paul Boketsu	PNUD	Économiste National
Experts et personnes ressources		
Etienne de Souza	PNUD/RBA	Conseiller OMD
Ilunga Mukishi		DEME, Ministère du Plan
Guylain Totenga Numbi		SACGT, Ministère du Plan
Fabrice Mansila		CAT, Ministère EPSP
Jean Bosco Kelekele		DEP, Ministère EPSP
Ruskin Vula Mingiedi		DEP, Ministère EPSP
Mubini Makwanza		DEP, Ministère EPSP
Eric Masieta-Pongo		DEP, Ministère EPSP
Pepe Kapere		DEP, Ministère EPSP
Rachel Musiemene		DEP, Ministère EPSP

Makampila Mandema		DEP, Ministère EPSP
Mambuta Nzuzi		DEP, Ministère EPSP
Baseane Panzu		DEP, Ministère EPSP
Kapayi Bebeka		DEP, Ministère EPSP
Issimba Mahanga		DEP, Ministère EPSP
Mpanga Fataki		DEP, Ministère EPSP
François Kubindikila		DEP, Ministère EPSP
Joël Tamulenge Bonzono		DEP, Ministère EPSP
Tandu-Tandu Kambu Joseph		DEP, Ministère EPSP
Henriette Pandikuziku		DEP, Ministère EPSP
Malanga Ndongala		DEP, Ministère EPSP
Kalonji Karo		DEP, Ministère EPSP
Kenseka Monsemvula		DEP, Ministère EPSP
Josée Kisongo		DIPROMAD, Ministère EPSP
Anne-Marie Nzumba		DIPROMAD, Ministère EPSP

Rédaction, relecture et mise en page

Abdallah Amici	RDC	Consultant
Damas Balinga	DEME/PLAN	Expert
Moïse Mosa	Infographe	Expert
Asmini Bwebwe	PNUD/UPS	Associée programme



Élèves dans une école primaire réhabilitée par le PNUD au Nord-Kivu. ©John Mwimba /PNUD 2007

Avec le soutien technique et financier du PNUD/RDC
© PNUD/RDC 2014



Cadre d'Accélération de l'Objectif 2 du Millénaire pour le Développement

Assurer l'éducation primaire pour tous

